

المملكة المغربية

ROYAUME DU MAROC

INSTITUT AGRONOMIQUE  
ET VETERINAIRE HASSAN II



معهد الحسن الثاني  
للزراعة والبيطرة

**Projet de Fin d'Etudes présenté pour l'obtention du  
diplôme d'Ingénieur en Agronomie  
Option : Management de la production végétale et  
de l'environnement**

**Place de la filière agrumicole dans les stratégies du  
Plan Maroc vert(PMV) : situation actuelle, projets  
prévus et état d'avancement de leur réalisation**

**Présenté et soutenu publiquement par**

**Mlle.JALAL Hinde**

**JURY**

<b>Pr.E.SEHHAR</b>	<b>IAV Hassan II, DRNE, Rabat</b>	<b>(Président)</b>
<b>Pr.A.MAHHOU</b>	<b>IAV Hassan II, DPPBV, Rabat</b>	<b>(Rapporteur)</b>
<b>Pr.S.B.ALAOUI</b>	<b>IAV Hassan II, DPPBV, Rabat</b>	<b>(Examineur)</b>
<b>M. M.BOUABDALLAH</b>	<b>ONSSA, Tanger</b>	<b>(Examineur)</b>

**Septembre 2011**

## Dédicaces

*Je dédie mon travail à :*

*Mes très chers parents, toute mon affection et ma reconnaissance pour tous les sacrifices qu'ils ont consentis pour ma formation .Aucune dédicace ne saurait exprimer le profond amour que je vous porte. Que dieu vous offre santé et longue vie.*

*A mes frères et sœurs, qu'ils trouvent ici l'expression de mon amour et mon attachement.*

*A tous mes amis.*

## **Remerciements**

Au terme de ce travail, je tiens à exprimer ma haute considération et ma sincère reconnaissance à mon encadrant Mr. MAHHOU Ahmed et ce, pour son encouragement et ses conseils judicieux qui m'ont permis de mener à bien ce travail de fin d'étude.

Je remercie également Mr BOUABDALLAH Mohamed, Mme CHIKRI Khadija et Mme BENMIMOUN Asmaa pour avoir bien voulu mettre à ma disposition les données nécessaires à l'accomplissement de ce travail.

J'adresse mes sincères remerciements à M.FELLOUN et M.ABROU pour l'aide qu'ils m'ont apporté tout au long du travail.

Je tiens à remercier tout le personnel du ministère de l'agriculture, des différentes ORMVA visitées, de l'EACCE pour sa disponibilité et sa serviabilité.

Je remercie les membres du jury qui ont bien voulu juger ce travail.

Mes remerciements vont également à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail et à tous mes amis qui m'ont soutenu.

## Résumé

Le Maroc est considéré parmi les grands pays exportateurs d'agrumes. Les agrumes occupent 95 920 ha, assurant une production moyenne annuelle de 1 624 026 t dont 438 149t t sont exportées. Ces exportations génèrent l'équivalent de 4,5 à 5 milliards de DH en devises annuellement. Les agrumes sont cultivés dans les périmètres de : Sous Massa Draa, Gharb, Moulouya, Tadla et Haouz. La filière figure parmi les filières phares du plan Maroc vert. Le développement de la filière agrumicole fait partie des objectifs de la stratégie dans les grandes régions productrices à travers des plans agricoles régionaux (PAR). Ces derniers englobent des projets de mise à niveau et de développement des agrumes. Le présent travail a pour objectif de faire une mise au point sur l'état d'avancement de ces projets. Nous avons procédé à la comparaison entre les prévisions du plan Maroc vert pour la filière et le niveau de réalisations. De cette analyse nous avons identifié les contraintes qui entravent ou qui ralentissent le rythme des réalisations. Ainsi, plus que 80 projets ont été prévus pour la filière d'ici 2020 au niveau national pour un montant d'investissement de 9milliards de DH. A ce jour 46 sont lancés, avec un investissement impliqué de 6,161milliards de DH, et se répartissent entre les régions productrices soit un taux de réalisation physique de 50%. Au niveau de la région de Gharb la majorité des projets sont lancés (26 projets sur 51). Elle est suivie par la région de Sous Massa Draa, première région exportatrice, où le niveau de réalisation est 150% (6projets sur 4) ; puis la région de Tadla avec 6/10, puis la région de Haouz, qui malgré la faible superficie des agrumes, présente un niveau de réalisation des projets pour la filière acceptable de 5/15. La région de l'oriental occupe la dernière position en termes de réalisation avec seulement 3 projets sur 15. La filière agrumicole occupe une place importante au sein des projets Plan Maroc vert aussi bien sur le plan d'investissement que le nombre d'agrégés. Le rythme de réalisation de ces projets varie entre régions en relation avec des difficultés financières et ou de degré d'adhésion des agriculteurs à la stratégie.

Mots clés : Plan Maroc vert, filière agrumicole, projets prévus, projets réalisés, PAR, investissement, devise,

## Abstract

Morocco is considered among the major exporters of citrus fruits. Citrus occupy 95 920 ha, providing an average annual production of 1,624,026 t wick of 149t 438 t are exported. These exports generate something like 4.5 to 5000000000 DH currency. Citrus fruits are grown in the perimeters of Souss Massa Draa, Gharb, Moulouya, Tadla and Haouz. The sector is among the leading sectors of the Green Morocco plan. The development of the citrus industry is one of the objectives of the strategy in the major growing areas through regional agricultural planning (RAP). These projects include upgrading and development of citrus. The present work aims to make a focus on the progress of these projects. We conducted a comparison between the predictions of the Green Morocco plan for the sector and the level of achievement. From this analysis we have identified the constraints that prevent or slow the pace of achievements. Thus, more than 80 projects have been planned for the sector by 2020 at national level for a total investment of 9 billion DH. So far 42 are launched with an investment of 6.161 billion DH, and fall between the producing areas is a physical realization rate of 50%. At the Gharb region the majority of projects are launched (26 projects out of 51).It is followed by the region of Souss Massa Draa, first exporting region, where the level of implementation is 150% (6 projects of 4), then the region of Tadla with 6 /10, then the Haouz region, which despite the small size citrus, this level of implementation of projects for the industry is acceptable for the rate of 5 over 15. Eastern Region occupies the last position in terms of achievement with only 3 projects of 15. The citrus industry is an important project in Green Morocco Plan both in terms of investment as the number of aggregate. The pace of these projects range from areas related to financial difficulties and or degree of support for farmers in the strategy.

Keywords: Green Morocco Plan, citrus industry, planned projects, realized projects, RAP, investment, currency.

## Sommaire

Dédicaces .....	I
Remerciements .....	II
Résumé .....	III
Abstract .....	IV
Liste des figures .....	IX
Liste des tableaux .....	XI
Liste des annexes .....	XIII
Introduction générale.....	1
Revue bibliographique .....	3
<b>Chapitre 1 : analyse descriptive de la filière agrumicole.....</b>	<b>4</b>
I. Superficie des agrumes.....	4
II. Pyramide des âges des plantations des agrumes .....	5
III. Répartition régionale de la superficie des agrumes .....	5
IV. Répartition variétale de la superficie.....	6
V. Production d'agrumes .....	7
VI. Commercialisation des agrumes.....	9
VI-1.Exportation des agrumes .....	9
VI-1-2- Exportations des agrumes par variété .....	10
VI-1-3-Exportations des agrumes par marché .....	11
VI -2- Marché intérieur .....	12
<b>Chapitre 2 : place de la filière agrumicole dans le PMV .....</b>	<b>14</b>
I- L'agriculture marocaine : Atouts & Contraintes .....	14
II. Plan Maroc vert.....	15
II.1. Piliers.....	16
II.1.1. Pilier I .....	16
II.1.2. Pilier II.....	16
II.2. L'agrégation .....	17
III. Place de la filière agrumicole dans le plan Maroc vert.....	19
IV. Plans Agricoles Régionaux (PAR).....	23
IV.1. Région de Moulouya.....	23
IV.1.1. Données générales.....	23
IV.1. 2. Répartition culturelle et performance des filières .....	23
IV.1.3. Diagnostic de la filière agrumicole dans la région.....	24

IV.1.4. Prévisions du plan Maroc vert pour la filière agrumicole.....	24
IV.2. Région de Sous massa Draa.....	25
IV.2.1. Données générales.....	25
IV.2.2. Répartition culturelle et performances de chaque filière .....	26
IV.2.3. Diagnostic de la filière agrumicole dans la région.....	26
IV.2.4. Prévisions du plan Maroc vert pour la filière dans la région du Sous Massa Draa .....	26
IV.3. Région de Gharb .....	27
IV.3.1. Données générales.....	27
IV.3.2. Répartition culturelle et performances des filières végétales.....	27
IV.3.3. Diagnostic de la filière agrumicole dans la région.....	29
IV.3.4. Prévision du PAR pour la filière agrumicole dans le Gharb.....	29
IV.4. La région de Tadla-Azilal .....	30
IV.4.1. Données générales.....	30
IV.4.2. Répartition culturelle et performances des filières végétales.....	30
IV.4.3. Diagnostic de la filière agrumicole dans la région Tadla-Azilal .....	31
IV.4.4. Prévisions du PAR pour la filière agrumicole dans la région de Tadla-Azilal.....	32
IV.5. Région de Marrakech Tensift –Alhaouz.....	33
IV.5.1. Données générales.....	33
IV.5.2. Répartition culturelle et performances des filières végétales.....	33
IV.5.3. Diagnostic de la filière agrumicole dans la région.....	34
IV.5.4. Prévision du PAR pour la filière agrumicole dans la région.....	34
<b>Approche méthodologique.....</b>	<b>35</b>
<b>Résultats et discussions .....</b>	<b>38</b>
<b>Chapitre 3 : Analyse d'état d'avancement des projets .....</b>	<b>39</b>
Région de Sous Massa Draa.....	39
I. Etat initial de la situation agrumicole dans la région de Sous Massa Draa.....	39
II. Prévisions du PAR dans la région de Sous massa Draa pour la filière agrumicole.....	40
III. Détail des projets prévus pour 2020 .....	40
IV. Etat d'avancement des projets .....	41
IV.1. Projet 1 'Création de verger d'agrumes par la plantation de 400 ha de variété Nadorcott' .....	41
IV.1.1. Présentation du projet.....	41
IV.1.2. Composantes du projet.....	41

IV.1.3. Etat d'avancement du projet .....	42
IV.2. Projet 2 'Agrégation autour d'une unité de conditionnement (COPAG)' .....	43
IV.2.1. Présentation du projet.....	43
IV.2.2. Nature de l'intervention de l'agrégateur .....	43
IV.2.3. Composantes du projet et investissement .....	43
IV.3. Projet 3 : Intensification et valorisation des Agrumes autour de l'unité Pack Sous	44
IV.3.1. Présentation du projet.....	44
IV.3.2. Nature de l'intervention de l'agrégateur .....	44
IV.3.3. Composantes du projet et investissement à réaliser .....	45
IV.3.4. Etat d'avancement du projet .....	45
IV.4. Projet 4 : 'Valorisation de la production d'agrumes autour de l'unité Soussia' .....	47
IV.4.1. Présentation du projet.....	47
IV.4.2. Nature de l'investissement de l'agrégateur .....	47
IV.4.3. Composantes du projet et investissement à réaliser .....	47
IV.5. Projet 5 : Intensification et Valorisation des agrumes autour de l'unité AGRUMAR	
.....	48
IV.5.1. Présentation du projet.....	48
IV.5.2. Nature d'intervention d'agrégateur .....	48
IV.5.3. Composantes du projet et investissement à réaliser .....	48
IV.6. Projet 6 : Intensification et Valorisation des agrumes autour de l'unité ZAOUIA.	49
IV.6.1. Présentation du projet.....	49
IV.6.2. Nature d'intervention d'agrégateur .....	49
IV.6.3. Composantes du projet et investissement à réaliser .....	50
V. synthèse .....	51
Région de Gharb.....	51
I. La filière agrumicole dans la région de Gharb avant Plan Maroc vert.....	51
II. Prévisions du PAR pour la filière agrumicole dans Gharb .....	52
III. Etat d'avancement des projets .....	56
III.1. Projets individuels.....	56
III.2. Projets d'agrégation .....	58
IV. Schéma synthétique .....	58
Dépouillement des enquêtes.....	59
I. Présentation de l'échantillon .....	59
II. Assolement et irrigation.....	60

III. Irrigation .....	62
IV. appréciations des agriculteurs .....	63
Région de TADLA AZILAL.....	63
I. la filière agrumicole dans la région de Tadla Azilal avant le PMV .....	63
II. Ambitions du PAR dans la région de Tadla Azilal pour la filière agrumicole .....	63
III. Etat d'avancement des projets .....	64
IV. Synthèse.....	66
Région de l'Oriental .....	67
I. Etat initial de la filière agrumicole dans la région de l'oriental .....	67
II. Objectif du PAR pour la filière agrumicole dans l'oriental .....	68
III. État d'avancement des projets .....	68
IV. Synthèse.....	69
Région de Haouz .....	70
I. Situation initiale de la filière agrumicole dans la région de Haouz .....	70
II. Prévision du PAR dans la région de Haouz pour la filière agrumicole .....	71
III. État d'avancement des projets .....	71
IV. Synthèse.....	72
<b>Synthèse des résultats.....</b>	<b>73</b>
<b>Conclusion générale et recommandations.....</b>	<b>76</b>
<b>Liste bibliographique .....</b>	<b>78</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>80</b>

## Liste des figures

Figure 1. Evolution de la superficie des agrumes au Maroc .....	4
Figure 2. Répartition de la superficie des agrumes par tranche d'âge en 2006 .....	5
Figure 3. Répartition régionale de la superficie t(%) des agrumes au Maroc .....	6
Figure 4. Répartition de la superficie agrumicole par variété au Maroc .....	6
Figure 5. Evolution de la production des agrumes pendant les 10 dernières années au Maroc .....	7
Figure 6. Rendements moyens des agrumes en production par groupe de variété au Maroc .....	8
Figure 7. Evolution des exportations des agrumes marocaines .....	9
Figure 8. Evolution des exportations d'agrumes marocaines par catégorie de fruit .....	10
Figure 9. Evolutions des exportations marocaines d'agrumes par variété .....	10
Figure 10. Répartition des exportations t (%) d'agrumes marocaines par destination .....	11
Figure 11. Répartition des exportations marocaines d'agrumes au sein de l'UE .....	12
Figure 12. Occupation de l'espace agricole dans la région de la Moulouya .....	23
Figure 13. Occupation de l'espace agricole de la région de Sous massa Draa.....	26
Figure 14. Occupation de l'espace agricole et performances des cultures dans le Gharb.....	28
Figure 15. Occupation de l'espace agricole et performances des cultures dans Tadla -Azilal.....	31
Figure 16. Occupation de l'espace agricole et performances des cultures dans la région de Haouz. .	33
Figure 17. Création des vergers prévus et réalisés. ....	42
Figure 18. L'irrigation localisée prévue et réalisée .....	42
Figure 19. Les bâtiments programmés et réalisés .....	42
Figure 20. Matériel agricole programmés et réalisés. ....	42
Figure 21. prévisions et réalisations pour la plantation .....	46
Figure 22. Prévisions et réalisations pour Irrigation localisée.....	46
Figure 23. prévisions et réalisations pour le Matériel de transport.....	46
Figure 24. Situation des projets pilier I pour la filière agrumicole dans la région de Sous Massa Draa	51
Figure 25. Situation globale des projets pilier I pour les agrumes dans la région de Gharb .....	59
Figure 26. Assolement pratiqué au niveau des exploitations enquêtées.....	61
Figure 27. Variétés existantes dans les exploitations visitées. ....	61
Figure 28. Situation globale des projets pilier I pour les agrumes dans Tadla Azilal .....	67

Figure 29. Situation globale des projets pilier I pour les agrumes dans l'Oriental .....	70
Figure 30. Situation globale des projets pilier I pour les agrumes dans Haouz.....	72
Figure 31. Comparaison entre les projets prévus et réalisés.....	74
Figure 32.comparaison entre les agrégés prévus et réalisés .....	74
Figure 33.comparaison entre les investissements prévus et réalisés .....	75
Figure 34. Comparaison entre les superficies prévues et réalisées.....	75

## Liste des tableaux

Tableau 1. Répartition des agrumes commercialisés sur le marché local au Maroc .....	13
Tableau 2. Le programme d'actions du plan Maroc vert . .....	17
Tableau 3. Plans régionaux portant sur les agrumes au Maroc .....	20
Tableau 4. Objectifs du PMV pour la filière agrumicole .....	22
Tableau 5. Objectifs du PMV pour la filière agrumicole dans l'oriental .....	25
Tableau 6. Objectifs du plan Maroc vert pour les agrumes dans le Sous massa Draa .....	27
Tableau 7. Objectifs du PAR pour la filière agrumicole dans la région de Gharb .....	29
Tableau 8. Objectifs du PAR pour les agrumes dans la région de Tadla-Azilal .....	32
Tableau 9. Ambitions du PAR de la région pour la filière agrumicole .....	34
Tableau 10. Ambitions du PAR pour la filière agrumicole dans SMD .....	40
Tableau 11. Projets pilier I pour la filière agrumicole dans la région de Sous massa Draa .....	40
Tableau 12. Composantes du projet « Création de verger d'agrumes par la plantation de 400 ha de variété Nadorcott' » dans la région de Sous Massa Draa. ....	41
Tableau 13. prévisions et réalisation des composantes du projet 1 .....	42
Tableau 14. Composantes du projet 2 autour de la COPAG dans la région de Sous Massa Draa .....	44
Tableau 15. Composantes du projet 3 dans la région du Sous Massa Draa .....	45
Tableau 16. Prévisions et réalisation des composantes du projet 3 dans la région du Souss Massa Draa .....	46
Tableau 17. Composantes du projet Valorisation de la production d'agrumes autour de l'unité Soussia dans la région de Souss Massa Draa.....	47
Tableau 18. Composantes du projet Intensification et Valorisation des agrumes autour de l'unité AGRUMAR dans la région de Souss Massa Draa .....	49
Tableau 19. Composantes et leurs montants du projet 6 .....	50
Tableau 20. Situation actuelle et Ambitions du PAR pour les agrumes dans la région du Gharb. ....	52
Tableau 21. Projets d'investissement individuel pour la filière agrumicole dans la région du Gharb .	52
Tableau 22. Projets d'agrégation prévus pour la filière agrumicole dans la région du Gharb .....	54
Tableau 23. Projets individuels lancés en 2010 pour la filière agrumicole dans la région du Gharb....	56
Tableau 24. Projets individuels démarrés en 2011 pour la filière agrumicole dans le Gharb .....	57
Tableau 25. Caractéristiques des exploitations visitées.....	60

Tableau 26. Les superficies irriguées dans les 16 exploitations.....	62
Tableau 27. Prévisions du PAR et projets prévus pour la filière agrumicole dans Tadla Azilal.....	63
Tableau 28: projets réalisés au niveau de la région de Tadla .....	64
Tableau 29. Prévisions PAR pour la filière agrumicole dans la région de l’Oriental.....	68
Tableau 30. Projets réalisés pour la filière d’agrumes dans la région de l’Oriental .....	69
Tableau 31. Situation actuelle et prévision 2020 pour la filière d’agrumes dans Haouz .....	71
Tableau 32. Projets démarrés dans la région de Haouz.....	71

## **Liste des annexes**

Annexe 1 : comparaison des niveaux de réalisations des projets entre les régions

Annexe 2 : production et exportation d'agrumes par variétés (évolution sur 5ans)

Annexe 3 : production et exportation des agrumes par variété et par région. Campagne 2008/2009

Annexe 4 : Evolution des exportations d'agrumes par marché

Annexe 5 : fiche d'entretien

## **Introduction générale**

Depuis l'indépendance, la filière agrumicole, premier groupe de fruits exportés, considérée comme un secteur stratégique participant à l'équilibre de la balance commerciale, a été hissée au premier rang des priorités de la politique agricole. Largement bénéficiaire des investissements publics et d'incitations à la production en tant que culture irriguée pour l'exportation, ce secteur a connu depuis les années 60 un développement soutenu. La demande extérieure et l'existence d'un débouché immédiat et naturel, à savoir les marchés de l'Union Européenne (UE), ont été les facteurs moteurs de la croissance des exportations.

Actuellement le secteur se heurte, entre autres, au vieillissement des vergers, la problématique de l'eau et la forte concurrence exercée par l'Espagne aussi bien dans les pays de l'UE qu'en dehors de ces marchés où elle bénéficie de primes de restitution qui inquiète les producteurs et exportateurs du secteur ainsi que l'absence de l'organisation du marché intérieur. À ces contraintes s'ajoutent la prolifération des maladies virales en raison de l'utilisation de matériel végétal non certifié et du faible niveau d'encadrement. Le secteur agrumicole bénéficie depuis de longues années du soutien du gouvernement et était depuis des années l'objet de plusieurs actions et plans dont le dernier est le Plan Maroc vert.

C'est en 2008 que le Plan Maroc vert a été présenté comme une nouvelle stratégie qui s'est fondée sur le double principe d'une agriculture pour tout et une agriculture plurielle. Il repose sur deux piliers dont le premier porte sur une dynamisation de pôles de haute valeur ajoutée et de haute productivité tant dans les productions agricoles que dans les industries agroalimentaires. Le second pilier vise un développement solidaire de la petite agriculture. Ces deux piliers sont sous tendus par un bloc de réformes structurelles. Pour ces deux piliers un large portefeuille de projets a été développé et connaît un début d'exécution dans le cadre des plans agricoles régionaux et des plans de développement des filières qui engagent l'ensemble des acteurs à travers les contrats agricoles régionaux et les contrats- programmes de développement des filières. Son financement s'appuie sur des montages innovants qui engagent l'Etat, les Banques et les porteurs de projets. De nouvelles frontières de la finance agricole ont été ainsi conquises.

Pour la filière agrumicole, le plan Maroc vert s'assigne comme objectif d'atteindre une production globale de 3 766 000 t, dont 2 000 000 t seraient destinées à l'exportation et le

reste à la consommation intérieure en fruits frais et la transformation industrielle. Le programme vise à augmenter la superficie à 128 420 ha , avec l'utilisation de plants certifiés, l'adoption de systèmes d'irrigation à économie d'eau (goutte à goutte), renouvellement des vergers existants et l'extension des surfaces par la plantation de nouveaux vergers. Le nombre initial de projets prévus pour la filière s'élève à 54 projets , et qui a connu des développements avec plus de 80 projets prévus maintenant , et se concentrent sur 5 bassins à vocation agrumicole (Sous, Oriental, Haouz, Gharb et Tadla) avec un investissement globale de 9 milliards de DH.

En raison de son importance et son potentiel, la filière fait partie des filières phares retenues par le PMV, en occupant une place importantes dans ses stratégies. Ce qui ma permis de travailler sur un sujet qui constitue le sujet d'actualité qui est le PMV et aussi une filière importante comme les agrumes.

Cette étude vise la présentation de l'état d'avancement des projets réalisés et la comparaison entre les prévisions du Plan Maroc vert pour la filière agrumicole et les réalisations à ce jour. Elle entend déceler les décalages entre les prévisions et les réalisations et d'en identifier les causes. Ainsi ce travail a comme objectifs :

- Préciser la place de la filière agrumicole au Maroc
- Préciser la place de la filière dans les stratégies du Plan Maroc vert
- Etudier l'état d'avancement des projets et comparer les prévisions avec les réalisations
- Présenter les impressions des agriculteurs vis-à-vis du PMV
- dégager les principales contraintes rencontrées

# **Revue bibliographique**

## Chapitre 1 : analyse descriptive de la filière agrumicole

La filière agrumicole est la première en production de fruits au niveau mondial. Elle joue un rôle socio-économique important. C'est une filière à fort potentiel en haute valeur ajoutée aussi bien en amont qu'en aval. Le Maroc dispose d'avantages en termes de conditions climatiques et de compétences techniques favorables à la production des agrumes faisant de lui un producteur et un exportateur. A cet effet, les exportations ont atteint 483 149 t en 2008/2009 présentant une source importante de devise de 4,5 à 5 milliards de DH. La production a atteint 1 624 026 t en 2009/2010 soit 6% de la production méditerranéenne et 1,8% de la production mondiale (EACCE, 2010).

### I. Superficie des agrumes

La superficie agrumicole nationale pendant la campagne 2009/2010 est de l'ordre de 95 920 ha. Selon le recensement général des agrumes en 2005/2006 la superficie agrumicole était de 81 594 ha enregistrant une augmentation de 12,2% par rapport à celle de 1991, 73 500 ha. Durant la campagne 2007/2008 les agrumes occupaient une superficie de 85 290 ha. Ce développement est le résultat des efforts de l'état et des agrumiculteurs dans le renouvellement des vieilles plantations et l'extension des vergers agrumicoles (DDFV, 2009).

La figure 1 présente l'évolution de la superficie des agrumes durant les dernières campagnes.

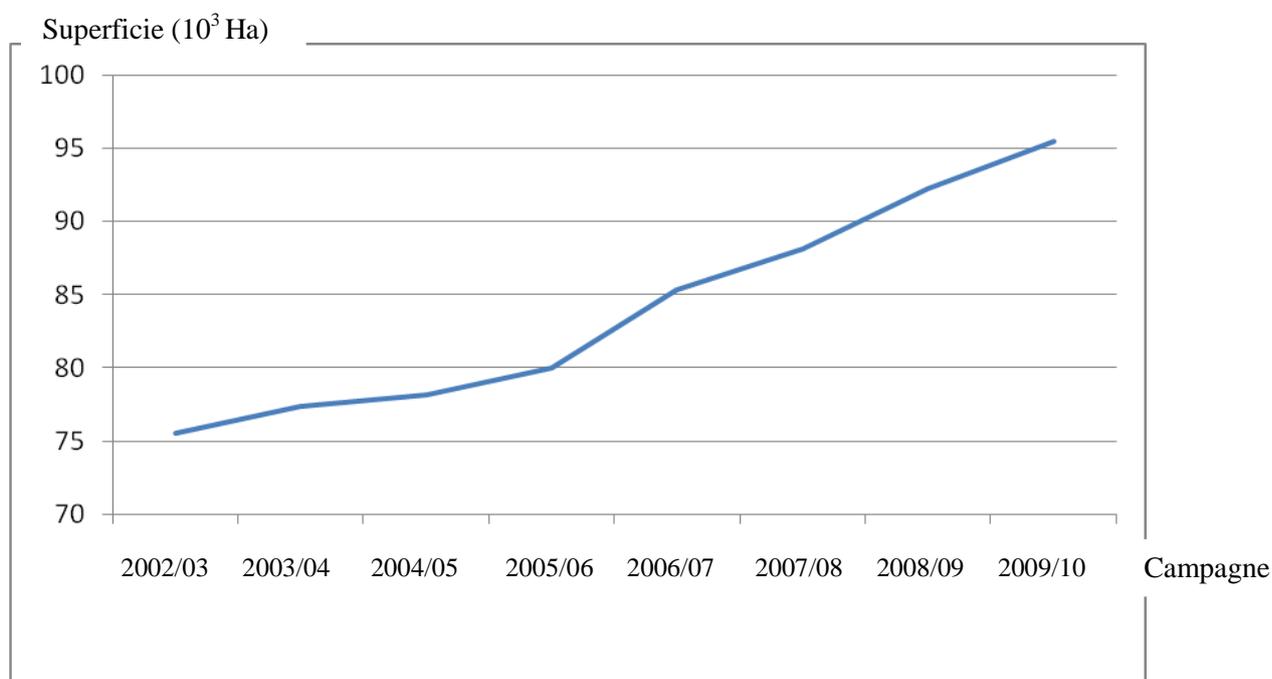


Figure 1. Evolution de la superficie des agrumes au Maroc (DDFV, 2010)

## II. Pyramide des âges des plantations des agrumes

La répartition de la superficie des agrumes par tranche d'âge, montre que les plantations ayant entre 10 et 24 ans représentent 25 % de la superficie agrumicole et celles de moins de 5 ans représentent 21 %. Les plantations de plus de 45 ans occupent quant à elles 11 % de la superficie agrumicole nationale montrant la dynamique de renouvellement. Chez les oranges les plantations ayant de 10 à 20 ans occupent 34 % de la superficie de ce groupe. Pour les clémentines presque le tiers de la superficie est représenté par les plantations ayant entre 30 et 40 ans. Dans le groupe des petits fruits 45% de la superficie de ce groupe sont représentés par les plantations de moins de 10 ans. Ceci est révélateur de l'orientation des agriculteurs vers les variétés précoces vue l'existence de marché. Pour la Maroc Late, les plantations de 10 à 20 ans occupent 42 % de la superficie de ce groupe. (MAPM, 2010).

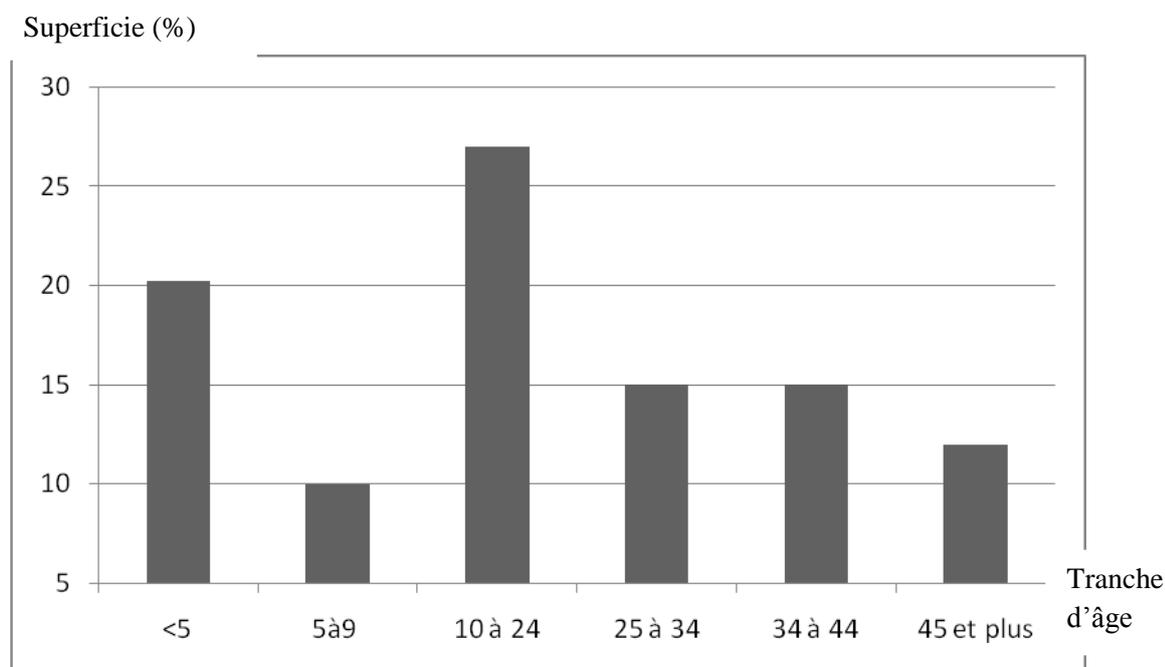


Figure 2. Répartition de la superficie des agrumes par tranche d'âge en 2006 (DDFV, 2009)

## III. Répartition régionale de la superficie des agrumes

La culture d'agrumes se localise principalement au niveau des zones de Sous Massa, le Gharb, la Moulouya, le Tadla et le Haouz. Pendant la campagne 2009/2010, le Sous massa abrite 35 673 ha soit 40,5 % suivi par le Gharb avec 17 343 ha (19,8%), la Moulouya 15 897 ha (16,8 %), le Tadla avec 14 083 ha (14,1%) , le Haouz avec 6 350 ha (7,3 %) et le Loukous avec 2 627 ha (1,5%).

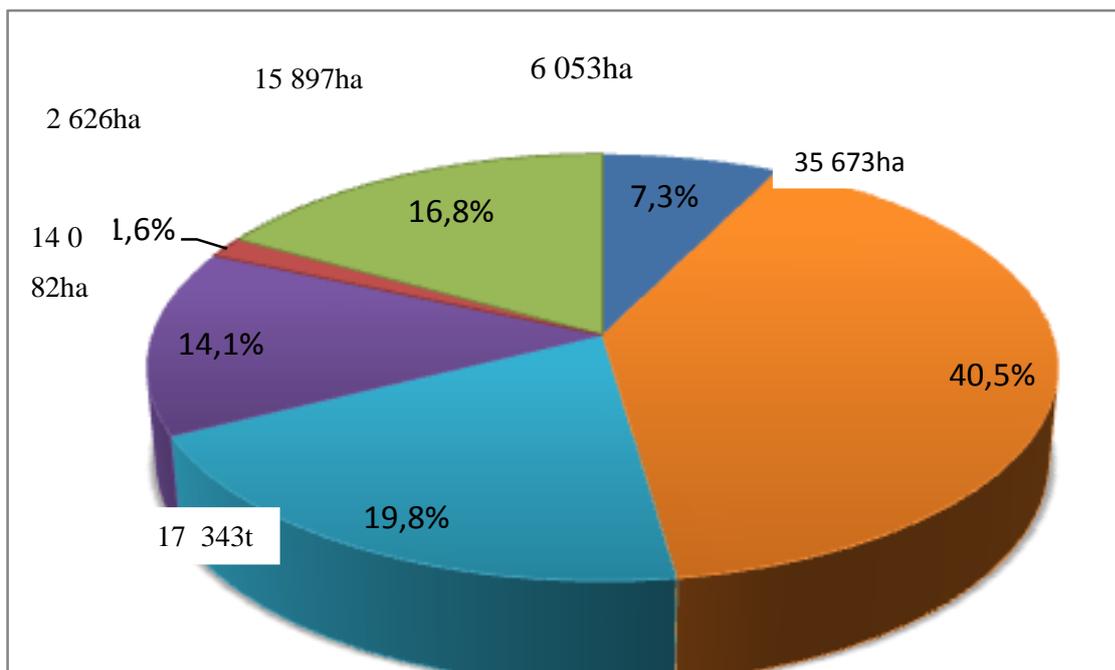


Figure 3. Répartition régionale de la superficie t(%) des agrumes au Maroc (MAPM, 2010)

#### IV. Répartition variétale de la superficie

Le recensement de 2005/2006 a permis de dénombrer près de 47 variétés. Pendant la campagne 2009 /2010, les petits fruits occupent 41 891 ha, les oranges 45 346 ha. La clémentine, la Maroc-late, et le navel sont les variétés dominantes en occupant respectivement 24 881 ha, 22 838 ha et 17 850 ha présentant à elles seules 70% de la superficie agrumicole. Le groupe des petits fruits est constitué essentiellement de : la Clémentine (24 881 ha), la Nour (5 749 ha), la Nules (4 637 ha), Sidi Aissa (2 756 ha). Le groupe des oranges reste dominé par la variété Maroc Late (22 838 ha), la variété Navel (17 850 ha), Salustiana (1 271 ha) et Sanguine (1 271 ha) (figure 4).

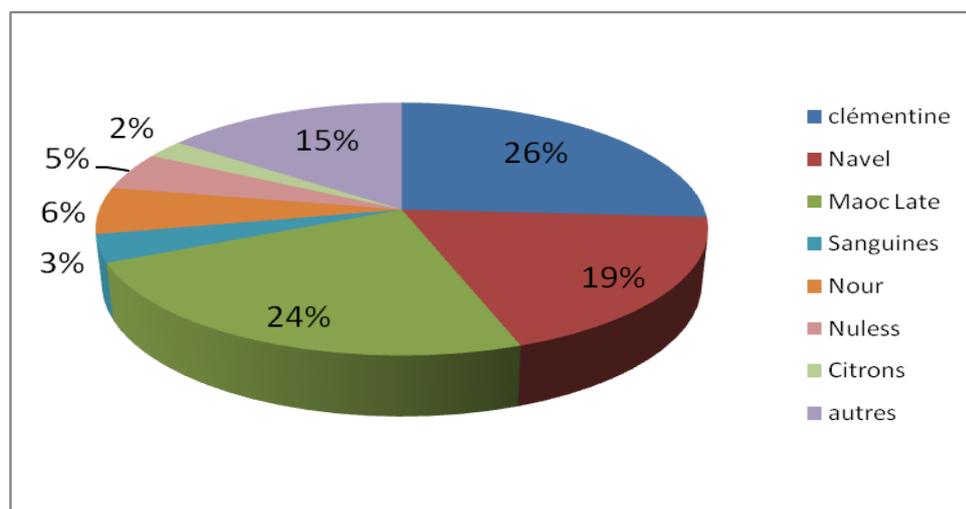


Figure 4. Répartition de la superficie agrumicole par variété au Maroc (DDFV, 2009/10)

La superficie des citrons a été multipliée par trois entre le recensement de 1991 et celui de 2006. La variété Nour a connu un développement important marqué par une superficie de 5 749 ha en 2009/2010, la clémentine occupe la première place en terme de superficie (24 881 ha en 2009/2010). Alors que la superficie de la Maroc Late a diminué de l'ordre de 19%, celles de Navel et des sanguines ont diminué de 8% et 26% respectivement.

La superficie agrumicole de l'oriental reste dominée par la clémentine qui, à elle seule, occupe 10 138 ha (63,77%), Navel (4 998 ha). Les oranges se concentrent essentiellement dans la région de Sous Massa Draa et Gharb où la Maroc Late occupe respectivement 8 763 ha et 7 454 ha (DDFV, 2010).

## V. Production d'agrumes

La production d'agrumes a connu des fluctuations pendant les dernières années. Ainsi, elle était de l'ordre de 1 073 700 t pendant la campagne 2003/2004 et de 1 320 400 t pour 2004/2005. Elle atteint 1 624 026 t pour la campagne 2009/2010 enregistrant ainsi une augmentation remarquable (DDFV 2009)

La figure 5 montre l'évolution de la production des agrumes durant les 8 dernières années.

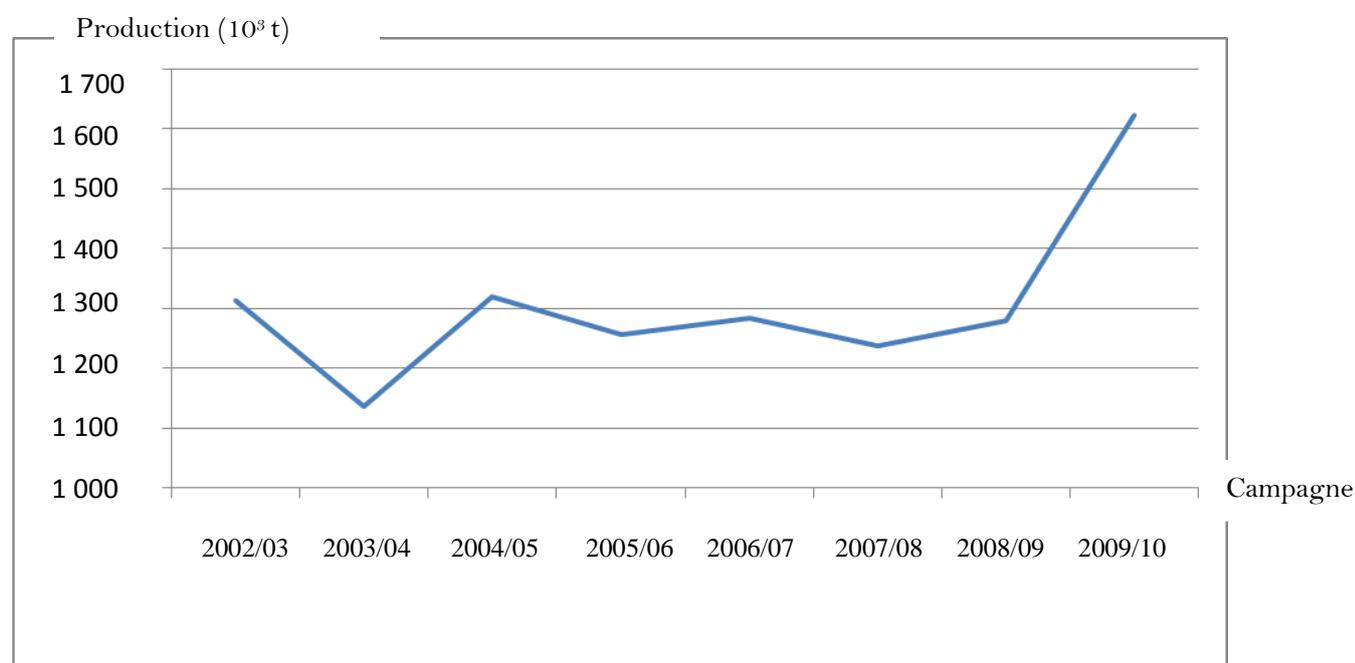


Figure 5. Evolution de la production des agrumes pendant les 10 dernières années au Maroc (DDFV, 2010)

La région de Sous massa occupe la première place avec 646 300 t suivi par le Gharb (276 546 t), le Tadla (220 068 t), la Moulouya avec 198 426 t, puis le Haouz et le Loukouss avec respectivement 102 700 t et 39 621 t.

La répartition par variété montre une fluctuation remarquable de la production de Maroc - Late depuis la campagne 1997/1998. En effet, entre les campagnes de 1997/1998 et 2008/2009, la production de la Maroc-Late a subi une baisse de 44%. La production de clémentine ne s'est pas améliorée non plus durant les douze dernières campagnes. Après une baisse remarquable en 2000/2001 (51,52%) due à la sécheresse, la production de la clémentine a augmenté les campagnes suivantes pour se retrouver presque au même niveau qu'en 1996/1997. La production de navel a connu une baisse dans l'ensemble, quant aux autres variétés, leurs productions fluctuent beaucoup d'une année à l'autre avec une tendance générale à la hausse. La baisse globale de la production d'agrumes peut s'expliquer par la baisse des superficies des oranges, le vieillissement des vergers dans certaines régions et les rendements qui sont très faibles.

Le rendement moyen varie entre 14 t/ha et 20 t/ha, selon les régions et selon les variétés. Il reste faible et inférieur à celui obtenu par les pays riverains. Les oranges restent les plus productives avec un rendement moyen de 27 t/ha, suivi par les petits fruits avec 24 t/ha et 17 t/ha pour les citrons (figure 6).

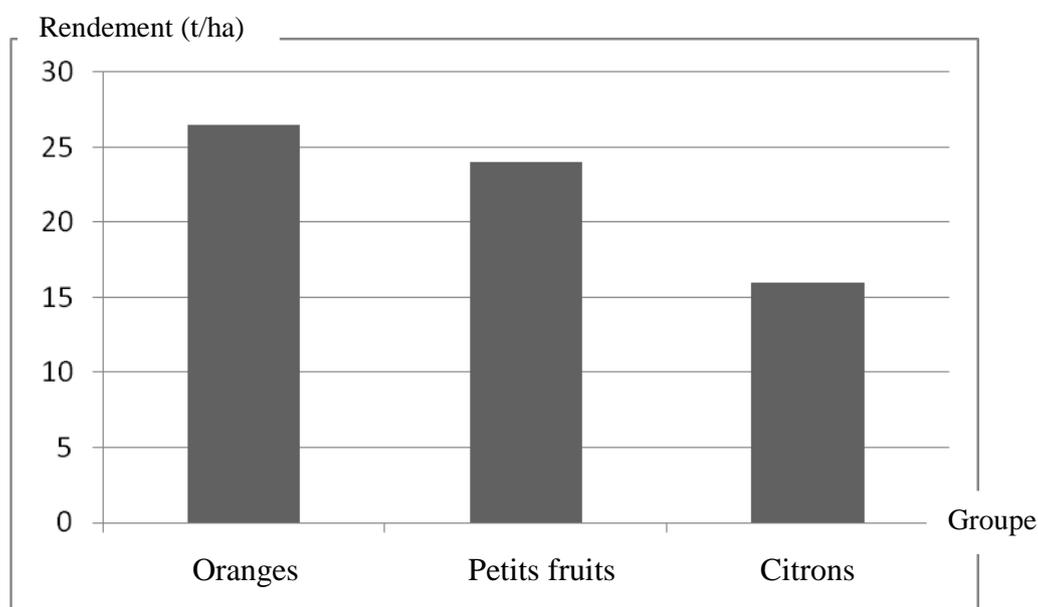


Figure 6. Rendements moyens des agrumes en production par groupe de variété au Maroc (DDFV, 2010)

## VI. Commercialisation des agrumes

### VI-1. Exportation des agrumes

#### VI-1-1-Evolution des exportations

Le Maroc exporte près de 50% de sa production agrumicole vers plusieurs pays. Ces exportations ont connu des fluctuations ces dernières années (figure 7).

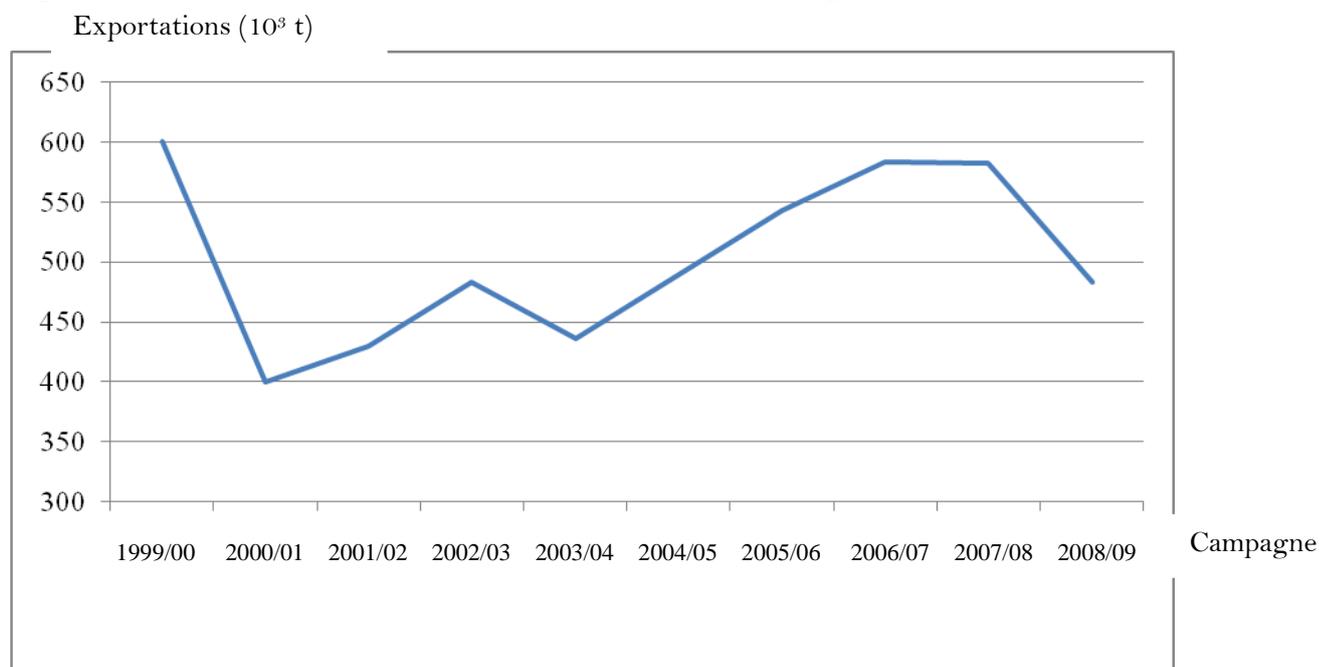


Figure 7. Evolution des exportations des agrumes marocaines (EACCE, 2010).

Pendant la campagne 1999/2000 les exportations ont atteint 600 000 t, un an après, une baisse remarquable de 34 % a été enregistrée due essentiellement à la sécheresse et au phénomène d'alternance. Après, les exportations des agrumes ont manifesté des petites variations avec une tendance générale à l'augmentation jusqu'au arriver au même niveau qu'en 1998/1999 puis diminuer en 2008/2009.

La répartition des exportations par catégorie des fruits montre une stagnation suivie d'une baisse générale des exportations des oranges. Par contre, les exportations des petits fruits ont enregistré une augmentation continue.

Exportations (10<sup>3</sup> t)

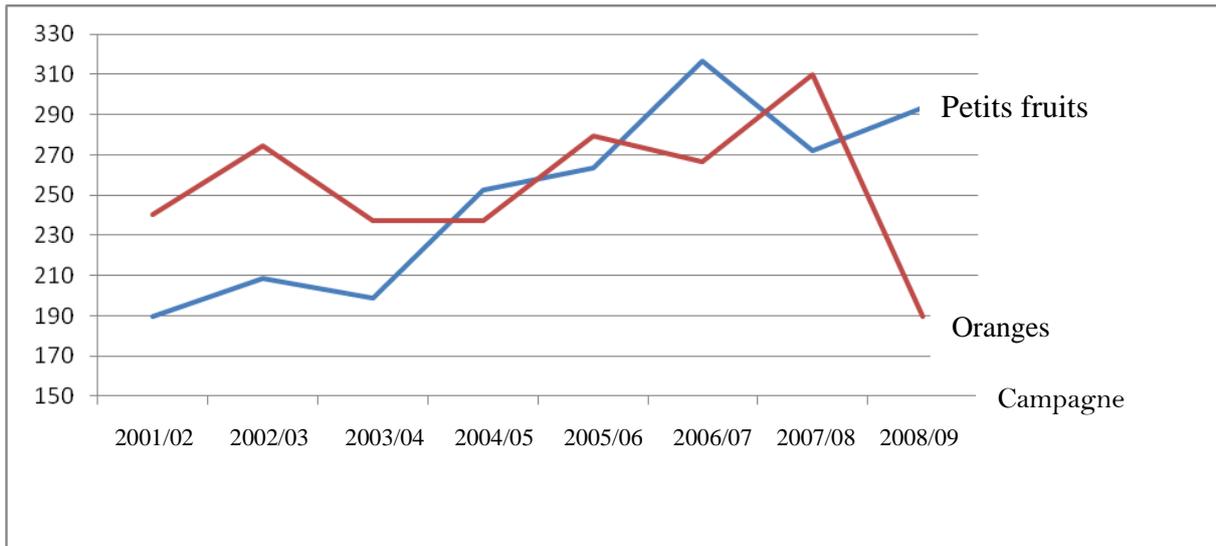


Figure 8. Evolution des exportations d'agrumes marocaines par catégorie de fruit (EACCE, 2010).

#### VI-1-2- Exportations des agrumes par variété

Les exportations des agrumes restent dominées par : la Maroc Late, la clémentine et le Navel qui représentent plus de 63 % du volume exporté (figure 9).

Exportations (10<sup>3</sup> t)

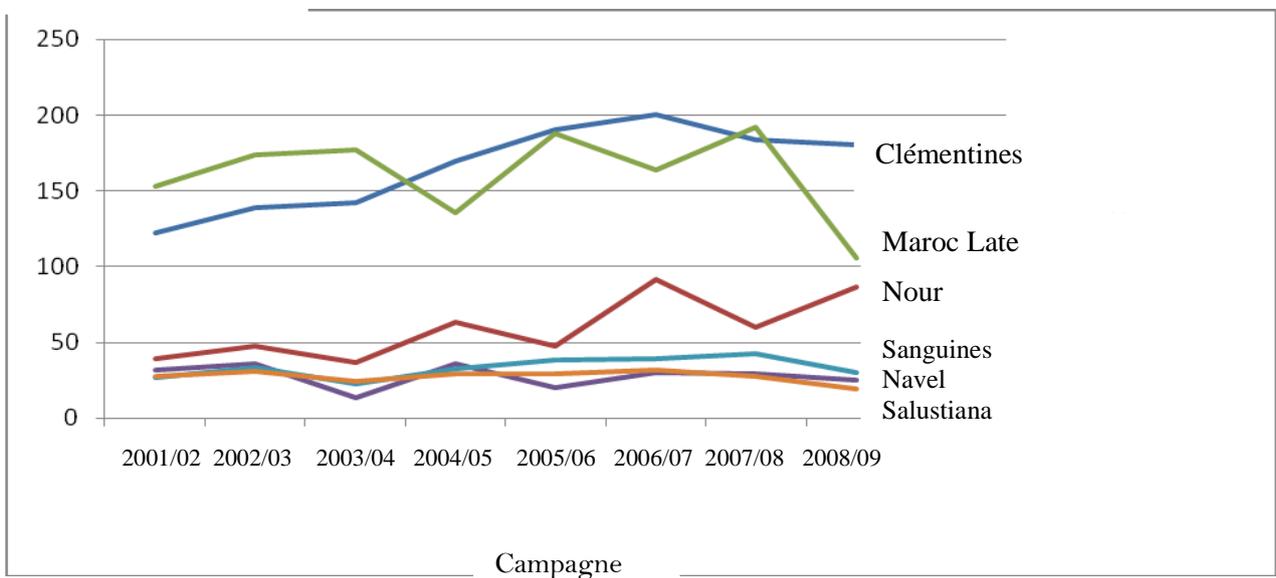


Figure 9. Evolutions des exportations marocaines d'agrumes par variété (EACCE, 2010)

Les exportations de la clémentine et de la Maroc Late ont connu des fluctuations au cours des dernières années. Ainsi, les exportations de la clémentine ont enregistré une baisse de 50 % entre 1999/2000 (200 000 t) et 2000/2001 (100 000 t). Ces exportations ont connu toutefois une reprise constante à partir de 2003/2004. Les exportations de la Maroc Late ont connu de nombreuses variations, elles n'ont presque pas augmenté entre 2001/2002 et 2004/2005. Les volumes exportés pour les variétés Navel, Nour et Sanguine sont restés relativement faibles et constants.

### VI-1-3-Exportations des agrumes par marché

Les principaux débouchés pour les exportations marocaines d'agrumes sont les pays de l'union européenne et la Russie. Ces deux destinations représentent respectivement 43%, 47% au cours du dernier quinquennat du tonnage total (moyenne 2005/09) (figure 10). Au sein de l'UE la France, la Hollande et l'Angleterre sont les principaux marchés (figure 11).

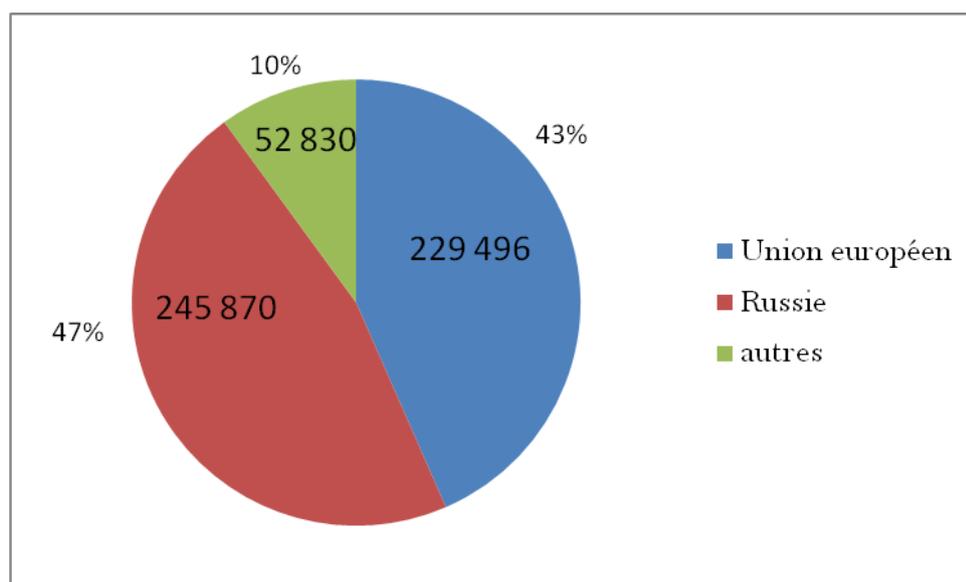


Figure 10. Répartition des exportations t (%) d'agrumes marocaines par destination (moyenne 2005/09) (EACCE, 2009)

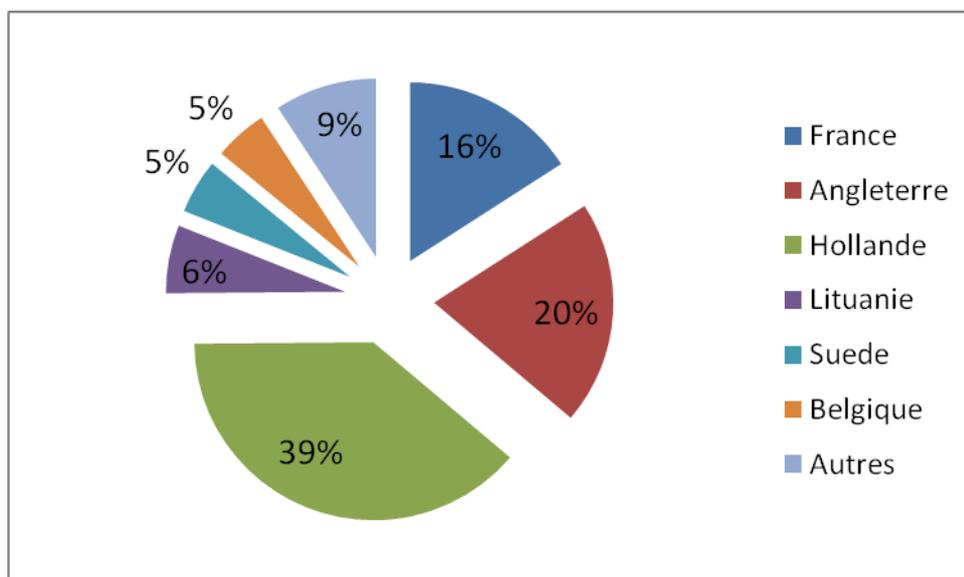


Figure 11. Répartition des exportations marocaines d'agrumes au sein de l'UE (EACCE, 2009)

## VI -2- Marché intérieur

Les produits écoulés sur le marché intérieur proviennent directement des vergers, des stations de conditionnement (écarts de triage), ainsi que des réexpéditions des exportations. Ces derniers représentent un danger potentiel pour la santé du consommateur car, ils sont refoulés des marchés de destination dans la plupart des cas pour dépassements des LMR autorisés. Le marché local absorbe près de la moitié de la production totale d'agrumes (55%) et reste dominé par la consommation en frais qui représente plus 90% de la production écoulée sur ce marché. L'industrie de transformation des agrumes concerne les concentrés de jus d'orange, les purs jus d'orange en vrac ou conditionnés et les sous produits issus de la transformation (huile essentielle et autres) (DDFV, 2010).

Le tableau 1 présente la répartition des agrumes commercialisés au niveau du marché local.

Tableau 1. Répartition des agrumes commercialisés sur le marché local au Maroc (DDFV, 2008)

campagne	Consommation en frais (T)	Transformation (T)	Part de la consommation en frais (%)
1997/19998	853 000	128 000	87
1998/1999	637 000	83 000	88
1999/2000	662 800	140 400	83
2000/2001	550 400	37 700	94
2001/2002	695 000	18 000	97
2002/2003	783 500	48 000	94
2003/2004	699 500	1 500	99,8
2004/2005	810 300	20 000	97,6
2005/2006	722 700	-	100
2006/2007	682 400	20 000	97

## **Chapitre 2 : place de la filière agrumicole dans le PMV**

L'agriculture au Maroc constitue une source d'emploi avec 3 à 4 millions de ruraux travaillant dans le secteur agricole et 60 à 100 000 emplois dans l'agroalimentaire. L'amont agricole participe dans l'économie nationale avec 74 Millions DH de PIB (14 %) et 13 Millions DH d'exports.

Le contexte mondial marqué par le changement climatique, la sécurité alimentaire, la hausse des prix des produits agricoles, la responsabilisation des producteurs, la lutte contre la pauvreté a imposé au Maroc de revoir sa stratégie agricole dans un sens de mise à niveau, de restructuration et de redéfinition des missions. C'est dans cette perspective que le Plan Maroc Vert a été élaboré et ce, pour faire de l'agriculture le principal moteur de croissance de l'économie nationale dans les 10 à 15 prochaines années.

### **I- L'agriculture marocaine : Atouts & Contraintes**

L'intérêt d'exposer les principaux atouts et contraintes de l'agriculture marocaine est de quantifier l'impact des réformes et d'actions à entreprendre pour adapter le secteur agricole aux mutations qui s'opèrent actuellement dans le monde.

Parmi les atouts du secteur agricole :

- ✓ avantages comparatifs dans les fruits et légumes frais et transformés ;
- ✓ diversification des spéculations végétales par l'introduction de nouvelles cultures à rentabilité élevée, telles que les plantations fruitières, les cultures fourragères et maraîchères et par l'amélioration des techniques et des facteurs de production;
- ✓ main d'œuvre agricole qualifiée et très compétitive en terme de coût par rapport aux concurrents;
- ✓ développement d'une place de transformation de produits agro-alimentaires potentiellement compétitive ;
- ✓ aménagement de l'espace agricole à travers le développement de l'irrigation (Petite et Moyenne Hydraulique) et réhabilitation des infrastructures hydro-agricoles dans les périmètres de grande hydraulique ;

Parallèlement à ces atouts, des contraintes diverses entravent la performance de l'agriculture marocaine :

- ✓ prédominance des filières à faible valeur ajoutée : céréales, fourrages (75% de la SAU) et une forte disparité en termes de chiffre d'affaires ;
- ✓ 24 % des exportations (produits frais) sont des agrumes alors que ces derniers ne représentent que 1% de SAU, aussi les olives et les corps gras représentent 27% des exportations et qui sont sous forme de produits transformés malgré leur petite part dans la SAU (8%) ;
- ✓ déficit de gouvernance
- ✓ foncier : 70% des exploitations au Maroc ont une surface inférieure à 2,1 ha alors que 80% des exploitations de l'UE ont des superficies supérieures à 20 ha ;
- ✓ faible maîtrise de gestion et d'économie de l'eau : 3 bassins sur 8 sont en situations de stress hydrique
- ✓ faible organisation des filières et de la profession.

## **II. Plan Maroc vert**

En avril 2008 le plan Maroc vert a été révélé pour la première fois comme politique de relance de l'agriculture. Celle-ci est désormais considérée comme le principal moteur de croissance de l'économie nationale pour la prochaine décennie.

Le plan Maroc vert a pour finalité, la mise en place d'une politique d'accompagnement faisant valoir la promotion de la formation professionnelle, l'introduction des nouvelles technologies, la mécanisation de l'agriculture et une restructuration profonde de l'économie agricole.

L'état s'est engagé à attirer des investissements de près de 150 milliards de DH d'ici 2020. L'objectif est de générer un PIB de 100 milliards de DH par an. Cette nouvelle richesse permettrait d'améliorer les revenus des agriculteurs et de garantir davantage la sécurité alimentaire de 30 millions de Marocains. Par la même occasion, il s'agit de protéger les ressources naturelles des différentes régions tout en intégrant l'agriculture marocaine au marché national et international (ADA, 2009).

Le plan Maroc vert est décliné en 16 plans agricoles régionaux dits PAR, chacun est une feuille de route pour le développement agricole de la région et est soutenu par l'administration centrale et les pouvoirs publics.

## **II.1. Piliers**

Les stratégies du plan Maroc vert s'articulent autour de 2 piliers l'un pour l'agriculture intensive et l'autre pour l'agriculture vivrière.

### **II.1.1. Pilier I**

Le pilier I vise l'accélération du développement et la modernisation d'une agriculture compétitive à travers la réalisation de projets à haute valeur ajoutée dans les productions et les industries agro-alimentaires, en se basant sur les investissements privés pour répondre aux exigences du marché.

La stratégie du pilier I a prévu la réalisation de 961 projets d'agrégation visant 562 000 exploitants moyennant un investissement global de 75 milliards de DH.

Ce pilier s'articule autour de 3 axes :

- ⤴ l'organisation de l'interprofession des filières : consiste en organisation en pôles pour résoudre les problèmes intrinsèques à la filière et la participation avec l'état à l'élaboration de plans de développement de la filière
- ⤴ la conclusion de contrats programme filières entre l'état et les professionnels
- ⤴ l'agrégation (ADA, 2009).

### **II.1.2. Pilier II**

Le deuxième pilier vise le développement solidaire de la petite agriculture. Il est axé sur trois projets sociaux :

- 1) Projets de reconversion : dont l'objectif est de faire passer les exploitants fragiles de la céréaliculture à des productions à plus forte valeur ajoutée et moins sensibles à la volatilité de la pluie
- 2) Projets de diversification : consistent à créer des revenus complémentaires pour les exploitants fragiles par la valorisation des produits du terroir
- 3) Projets d'intensification : visent l'amélioration des performances des filières animales et

végétales. L'encadrement des exploitants doit leur permettre de disposer des meilleures techniques et d'améliorer leur productivité et la valorisation de leur production.

Le plan Maroc vert s'appuie aussi sur des projets transverses visant le remaniement du cadre sectoriel et l'amélioration des facteurs transversaux, relatifs notamment aux politiques de l'eau, du foncier et de l'organisation interprofessionnelle (ADA, 2009).

Le tableau 2 montre le détail du programme d'action du PMV.

Tableau 2. Le programme d'actions du plan Maroc vert (ADA, 2009).

	Pilier I	Pilier II	Actions transverses	Total
Nombre de projets	961	545	-	1506
Investissements (Mds de Dh)	75	20	52	147
Nombres d'agriculteurs cibles	560 000 (40%)	840 000 (60%)	-	1 400 000

## II.2. L'agrégation

L'agrégation est un système d'organisation que le Plan Maroc vert a lancé pour le développement du secteur agricole. Sa mise en œuvre nécessite la création de partenariat entre l'amont productif et l'aval commercial et /ou industriel. L'agrégation est un partenariat volontaire entre différentes parties pour la réalisation d'un objectif commun. Ce système repose sur le fait d'intégrer un certain nombre d'agriculteurs (agrégés) autour d'un acteur (agrégateur) disposant d'une forte capacité managériale, financière et technique lui permettant d'optimiser le processus de production. L'agrégation constitue un modèle de partenariat gagnant-gagnant et offre des avantages pour les partenaires.

Pour l'agrégateur cette opération permet :

- ♣ d'accéder au foncier à large échelle sans mobilisation excessive de capitaux ;

- ⤴ d'atteindre une taille critique dans l'amont ;
- ⤴ de sécuriser une base plus large d'approvisionnement pour des investissements industriels importants ;
- ⤴ de partager des risques avec les agrégés ;
- ⤴ de sécuriser l'approvisionnement par des volumes plus importants, plus réguliers de meilleure qualité ;
- ⤴ développer ses capacités commerciales pour conquérir des marchés internationaux plus importants, compte tenu de la relation directe avec le producteur.

Pour l'agrégé, ce type d'organisation permet :

- ⤴ une meilleure valorisation de la production (amélioration de la qualité de la production et accès à un marché fiable) ;
- ⤴ le transfert de compétences et de nouvelles technologies ;
- ⤴ la fourniture d'intrants comme moyen de financement ;
- ⤴ la création de lien entre les petits agriculteurs et les marchés de capitaux ;
- ⤴ la sécurisation d'une base plus large d'approvisionnement pour les investissements industriels importants ;
- ⤴ partage des risques avec l'agrégateur

Le montage d'un projet de l'agrégation passe par les étapes suivantes :

- ⤴ identification des périmètres homogènes d'agrégation ;
- ⤴ identification des filières de production et des modèles d'agrégation correspondants ;
- ⤴ lancement des campagnes de sensibilisation sur les intérêts de l'agrégation au profit des agriculteurs ;
- ⤴ recherche d'agrégateurs potentiels (gré à gré ou par appel d'offres).
- L'agrégation dans d'autres pays

L'agrégation a été adoptée par d'autres pays tels que les Etats Unis où la quantité produite dans le cadre de l'agrégation est passée de 12% en 1969 à 36% en 2004. En Chine, la superficie agrégée en 2001 a été de l'ordre de 18,6 millions d'hectares, soit +40% par rapport à l'année 2000. La France, quand à elle, a adopté une loi qui réglemente l'agrégation depuis 1964. L'Inde a aussi adopté ce système d'organisation depuis les années soixante dix et cela a permis de réduire de moitié le taux de pauvreté (ADA, 2009).

### **III. Place de la filière agrumicole dans le plan Maroc vert**

Les plans de développement qui se sont succédés ont accordé une large priorité au secteur agricole avec une forte volonté politique de promouvoir les cultures d'exportation. En amont de la filière, l'Etat octroie des avantages sous forme d'opérations qu'il prend directement en charge et d'aides à la production versées aux agriculteurs. L'objectif de ces aides est d'accroître la production et d'encourager le renouvellement et l'adaptation du profil variétal du verger. La politique hydraulique, véritable outil de développement, est le fer de lance de l'action de l'Etat.

Le plan Maroc vert accorde une place importante pour la filière agrumicole. Celle-ci avec une superficie de 95 920 ha (en 2009/2010) et une production annuelle de 1 624 026 t, contribue à l'amélioration des revenus des agriculteurs dont le nombre s'élève à environ 13 000. Elle participe au PIB avec près de 3 milliards de DH à travers les exportations de 600 000 t (2009/2010).

Le PMV prévoyait une croissance de l'offre comme catalyseur de la productivité et du développement des débouchés.

L'objectif est de passer d'une situation actuelle caractérisée par une production insuffisante menant à des arbitrages en faveur du marché national au détriment du développement des exportations à une situation ciblée caractérisée par une forte augmentation des volumes et de la productivité à l'hectare permettant de satisfaire le marché national et de développer agressivement les exportations.

Quatre axes stratégiques prioritaires sont identifiés :

- ♣ satisfaction à la forte croissance attendue du marché national
- ♣ accompagnement de la croissance et de la montée en gamme des nouveaux marchés clés et développement de nouvelles niches de croissance pour les agrumes du Maroc

- ♣ reconquête des parts du marché UE perdues
- ♣ augmentation des surfaces de 88 106 ha à 128 420 ha et de la production de 1 238 000 t à 3 766 000 t à l'horizon 2020.

Tableau 3. Plans régionaux portant sur les agrumes au Maroc

Régions	Superficie (ha)		Production (t)	
	Actuelle (2010)	Projection 2020	Actuelle (2010)	Projection 2020
Gharb Chrarda Béni Hissen	17 343	39 300	248 000	1 377 000
Marrakech- Tensift Al Haouz	6 517	9 120	103 800	231 000
Oriental	15 897	19 400	198 426	528 000
Souss-Massa- Draa	35 673	34 000	646 300	864 000
Tadla-Azilal	14 082	16 200	289 033	424 000
Total	95 920	128 020	1 624 026	3 766 000

Une somme de 9 Milliards de DH est prévue pour la réalisation des projets de la filière agrumicole qui sont de l'ordre de 54 prévus (initialement) dans le pilier I fixés au début dont 3 milliards apportés par l'état.

Les programmes de mise à niveau de la filière s'articulent autour des points précisés dans le contrat programme des agrumes :

- le renouvellement des vieilles plantations et extension des superficies avec utilisation des plants certifiés, des variétés demandées et des portes greffes adaptés ;
- l'amélioration de la gestion de l'eau avec généralisation du système d'irrigation localisée sur toute la superficie agrumicole nationale ;

- la mise en place de l'interprofession agrumicole qui regroupe les organisations professionnelles représentatives de la production, du conditionnement, de la transformation et de la commercialisation ;
- le renforcement de l'encadrement des agriculteurs qui vise la sensibilisation des petits et moyens producteurs afin de rationaliser les techniques de production ;
- la formation et encadrement du personnel pour améliorer les compétences des ressources humaines de la filière ;
- la mise en place d'un centre interprofessionnel de recherche et de développement des agrumes dans la région de Gharb avec des antennes au niveau des principales régions agrumicoles. Ce centre vise la réalisation des programmes de recherches adaptés aux besoins de la filière et aux conditions naturelles des différentes zones agrumicoles ;
- valorisation du produit par la mise à niveau des stations de conditionnement, création de nouvelles unités et des chambres froides, instauration d'une politique de contractualisation des relations entre les producteurs et ces unités...
- mise en application des normes de qualité des fruits commercialisés au niveau du marché intérieur ;
- diversification des débouchés à l'exportation tant des produits frais que ceux transformés (Anonyme, 2009).

Une accélération massive de la filière autour de plusieurs projets intégrés et d'agrégation est souhaitée (tableau 4).

Tableau 4. Objectifs du PMV pour la filière agrumicole

Désignation	Situation actuelle	Situation cible 2020
Production (t)	1 624 026	3 766 000
Superficie (ha)	95 920	128 420
Exportation (Milliard DH)	4	10 (230%)
Emplois (million de J/an)	21	46 (12°%)

De ce tableau, on constate qu'on projette de multiplier la production et l'emploi par 2 et les exportations par 3.

Le PMV a comme objectif aussi pour la filière agrumicole un équipement en système d'irrigation à économie d'eau de 85% de la superficie totale (soit 50 000 ha supplémentaires) contre 47% actuellement.

Les résultats attendus se résument comme suit :

- Amélioration de la productivité et de la qualité de la production,
- Adaptation du profil variétal aux exigences des marchés.
- Amélioration des revenus des producteurs.
- Création d'emplois et de valeur ajoutée.
- Consolidation des acquis du Maroc au niveau des marchés traditionnels et la conquête de nouveaux marchés prometteurs.
- Accroissement des rentrées de devises.

Ainsi, des impacts socio-économiques sont attendus pour la filière agrumicole à savoir : la création de l'emploi d'ici 2018 de 34 millions JT/an contre 21 actuellement soit 13MJ/ an de plus. Aussi un apport de devise de 7 millions de DH.

La stratégie Plan Maroc vert est déclinée en programmes agricoles régionaux.

## IV. Plans Agricoles Régionaux (PAR)

### IV.1. Région de Moulouya

#### IV.1.1. Données générales

La région de l'oriental a une superficie agricole utile de 730 744 ha et 104 035 exploitations dont 15 % sont irriguées. La population est répartie entre 62 % de citadins et 38 % des ruraux. La région dispose de 232 stations agro-industrielles dont 21 stations s'occupent du conditionnement des agrumes (ADA et ORMVA Moulouya, 2011)

#### IV.1. 2. Répartition culturelle et performance des filières

Les céréales (73 %) restent une culture à faible rendement, contrairement aux agrumes qui ne représentent que 3 % de la superficie totale mais génèrent une valeur ajoutée importante. Les agrumes s'étendent sur une superficie de 14 450 ha assurant une production de 200 000 t (figure 12)

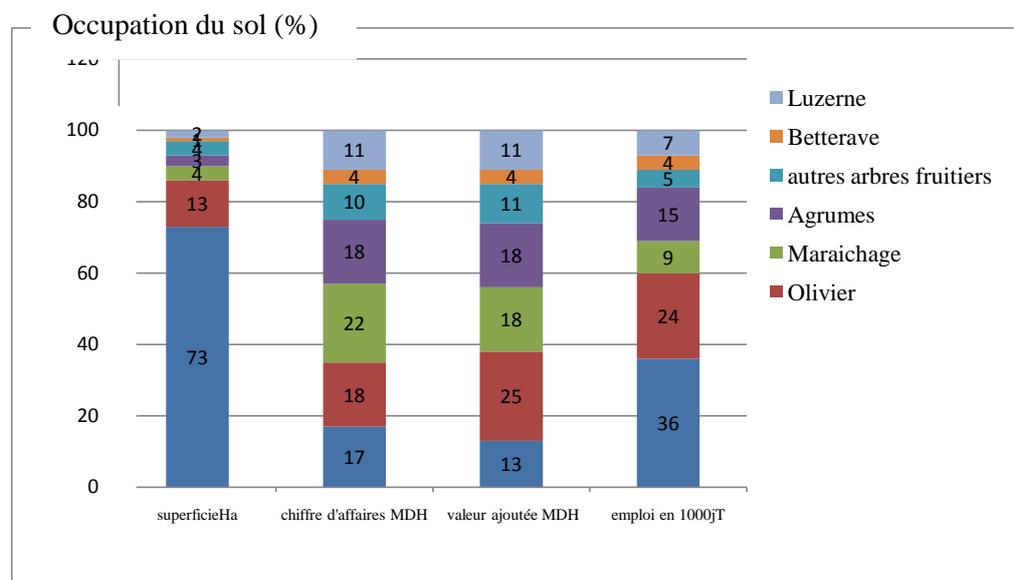


Figure 12. Occupation de l'espace agricole dans la région de la Moulouya (ORMVA Moulouya, ADA, 2010)

### **IV.1.3. Diagnostic de la filière agrumicole dans la région**

La filière agrumicole représente un potentiel important en matière de production dont 50 % sont destinés à l'exportation. La filière occupe dans la région de l'oriental, 15 897 ha, assure 2 millions de journées de travail et participe avec 18% du chiffre d'affaire. La variété Clémentine occupe la grande partie de la superficie totale avec 10 138 ha (63%) suivie par la variété Navel avec 4 998 ha (32%).

La campagne agrumicole 2010/2011 a été caractérisée par l'importance des précipitations et la régularité des irrigations, permettant ainsi une production de l'ordre de 219 000 t d'agrumes dont 120 000 de clémentines.

Les exportations des agrumes dans le périmètre au titre de la campagne 2010 /2011 ont atteint 57 866 t. Les exportations des petits fruits sont évaluées à 52 809 t alors que celles des oranges sont estimées à 5 075 t. Selon la répartition par variété, la clémentine vient en tête avec 50 665 t en 2010/2011 contre 42 287 t en 2009/2010.

Plus de la moitié de la production agrumicole est destinée à l'exportation. La Russie importe la grande partie de production en raison d'un prix attractif mais il reste un marché fragile, suivie par le Canada, l'Europe et les pays du golf. Le marché intérieur joue un rôle important dans la commercialisation des agrumes de la région avec une tendance à la hausse de la consommation nationale, il reste dominé par un tissu d'intermédiaires multiple. Le produit agrumicole souffre d'une faible valorisation en transformation avec un recul des quantités transformées à cause de la concurrence extérieure (ADA et ORMVA Moulouya, 2011)

### **IV.1.4. Prévisions du plan Maroc vert pour la filière agrumicole**

Les objectifs que s'est fixé le plan Maroc vert pour la filière agrumicole dans l'oriental sont résumés dans le tableau 5

Tableau 5. Objectifs du PMV pour la filière agrumicole dans l'oriental

Situation actuelle (2010)		Objectifs (2020)	
Superficie (ha)	Production (t)	Superficie (ha)	Production(t)
15 897	198 800	19 400(534%)	528 000 (164%)

Le PAR a prévu la réalisation de 15 projets pour la filière agrumicole dans la région, soit 30% des projets des filières de production végétale (49 projets). Les projets pilier I sont accompagnés de projets et actions transverses.

L'investissement global prévu pour le plan régional est de 9 122 millions DH dont 58 % seront destinés au développement de la production végétale, 8 % pour celui de la production animale et 34 % pour des projets transverses. L'état va prendre en charge 63 % des investissements et le reste va être financé par les agrégateurs et les producteurs agrégés.

Le développement de la filière agrumicole est porté sur 15 projets dont l'investissement est estimé à 2015 millions Dh. La mise en œuvre du PAR devait permettre une augmentation en matière de valeur ajoutée (112%) et la création de l'emploi (32%) (ADA et ORMVA Moulouya, 2011).

## **IV.2. Région de Sous massa Draa**

### **IV.2.1. Données générales**

L'agriculture constitue un levier économique pour la région Sous massa Draa qui dispose de plusieurs atouts dans ce domaine.

L'activité agricole se concentre essentiellement dans les bassins de Sous Massa et du Draa.

L'espace agricole utile de la région s'étend sur une superficie de 540 636 ha caractérisé par l'existence de 193 000 exploitations et dont 237 880 ha sont irrigués. La population de la région est dominée par les ruraux qui représentent 60% de la population totale (3 110 000).

## IV.2.2. Répartition culturelle et performances de chaque filière

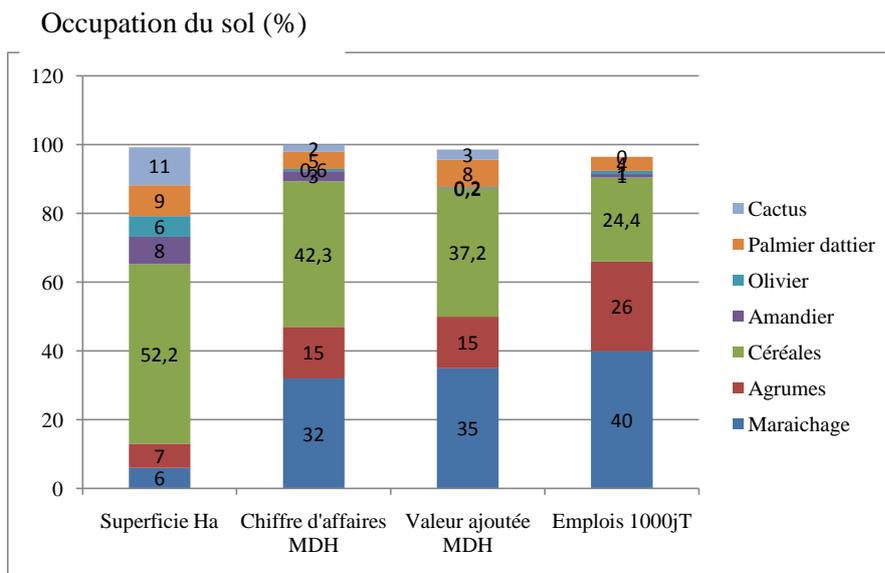


Figure 13. Occupation de l'espace agricole de la région de Sous massa Draa

Les agrumes en occupant 35 673ha en 2009/2010, dégagent une valeur ajoutée importante de 32 000 DH/ha. (ADA & ORMVA Sous Massa Draa, 2010).

## IV.2.3. Diagnostic de la filière agrumicole dans la région

La région de Sous massa Draa occupe la première place en termes de superficie agrumicole avec 35 673 ha (40,5%). La filière agrumicole est dominée par la variété Maroc Late (8 763 ha) et les Clémentines (8 038 ha). La production agrumicole régionale est de l'ordre de 646 300 t dominée par les petits fruits avec 288 500 t (campagne 2008/2009) qui se répartissent entre la Clémentine avec 170 000 t suivie par la variété Nour (100 000 t) et les oranges avec 270 000 t qui sont dominée par la Maroc Late (160 000 t).

La région exporte 304 022 t qui se répartissent entre les petits fruits avec 191 881 t (63%), soit 62 % des exportations nationales, et les oranges avec 112 141 t (ADA & ORMVA Sous Massa Draa, 2010).

## IV.2.4. Prévisions du plan Maroc vert pour la filière dans la région du Sous Massa Draa

Le plan régional vise la consolidation et la mise en place de nouvelles dynamiques de développement agricole dans les territoires. En termes de production il se fixe les objectifs consignés dans le tableau 6.

Tableau 6. Objectifs du plan Maroc vert pour les agrumes dans le Sous massa Draa

	Situation actuelle T (2010)	Augmentation en 2013		Augmentation en 2020	
		T	%	T	%
Production	646 300	61 000	10	234 000	37
Exportations	360 000	54 000	15	160 000	44

Quatre projets sont prévus pour la filière agrumicole dans la région portant sur une superficie de 43 010 ha avec l'implication de 1 938 agrégés. L'investissement prévu pour la filière est de 1 302 MDH alors que l'investissement total prévu pour les projets du pilier I de toutes les filières est de 3 636 MDH (ADA & ORMVA Sous massa Draa, 2010).

### **IV.3. Région de Gharb**

#### **IV.3.1. Données générales**

La céréaliculture couvre 54% de la SAU de la région (576 442 ha). Toutefois, les rendements restent faibles et un hectare de céréale rapporte à peine 4 350 DH comparativement aux agrumes (24 600 Dh /ha) et aux fruits rouges et primeurs (79 000 à 140 000 Dh/ha). Ces dernières cultures, bien qu'elles ne représentent que 13% de la superficie cultivée, sont plus créatrices d'emplois et contribuent à hauteur de 54% à la valeur totale de la production (ADA & ORMVA Gharb, 2010).

#### **IV.3.2. Répartition culturelle et performances des filières végétales**

L'occupation de l'espace agricole dans le Gharb est présentée dans la figure 14.

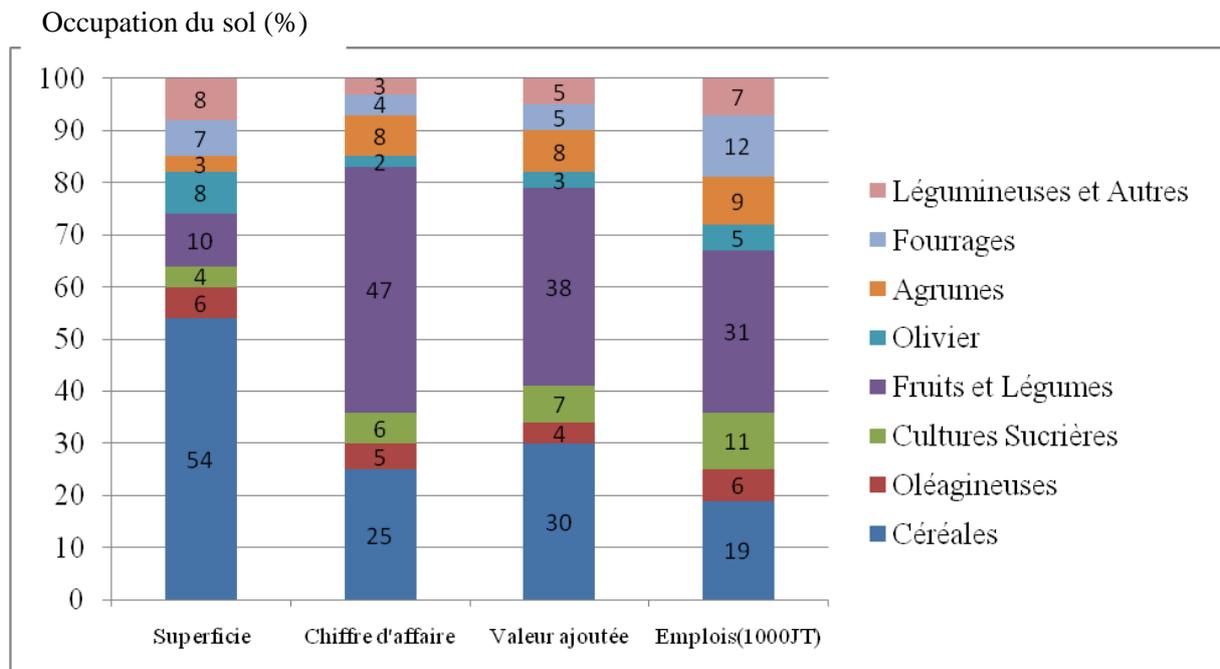


Figure 14. Occupation de l'espace agricole et performances des cultures dans le Gharb

La céréaliculture détient une part importante des emblavements avec 54%, alors que les cultures à haute valeur ajoutée (agrumes et fruits et légumes) ne représentent que 13% (ADA & ORMVA Gharb, 2010).

Les objectifs du plan agricole régional portent sur :

- ⤴ l'augmentation des niveaux de production et de productivité des filières retenues dont celle des agrumes
- ⤴ l'amélioration des revenus des agriculteurs
- ⤴ l'amélioration du revenu
- ⤴ l'amélioration de la qualité et des conditions de commercialisation et de valorisation des productions
- ⤴ la création d'emploi
- ⤴ l'amélioration des niveaux de valorisation de l'eau d'irrigation
- ⤴ et l'introduction de nouvelles cultures à haute valeur ajoutée.

### IV.3.3. Diagnostic de la filière agrumicole dans la région

La région de Gharb occupe la deuxième place en matière de superficie agrumicole avec 17 343 ha, en 2008/2009, dont 7 938 ha (45,77%) sont occupés par la variété Maroc-Late et 3 361 ha par la variété Navel. La production agrumicole dans la région a atteint 276 549 t en 2008/2009 dominée par les oranges avec 238 000 t et les petits fruits qui présentent 39 500 t selon la même campagne que les oranges, les clémentines sont les petits fruits les plus produits (30 000 t).

Les exportations, de l'ordre de 22 933 t en 2008/2009, sont dominées par les oranges (20 334 t) où la Maroc Late occupe une place importante avec 14 558 t, le volume exporté des petits fruits est de l'ordre de 2 599 t.

La filière souffre de certaines contraintes au niveau de la région (ADA & ORMVA Gharb, 2010) :

- ⤴ Profil variétal peu diversifié et peu adapté aux exigences du marché extérieur (dominance de la Maroc Late) et utilisation quasi-généralisée du bigradier comme porte greffe (risque de Tristeza)
- ⤴ Dominance du système d'irrigation gravitaire
- ⤴ Faible maîtrise du contrôle des ravageurs notamment la cératite et les cochenilles.

### IV.3.4. Prévision du PAR pour la filière agrumicole dans le Gharb

Le PAR vise une augmentation importante de la production la filière agrumicole d'ici 2020 (Tableau 7).

Tableau 7. Objectifs du PAR pour la filière agrumicole dans la région de Gharb

Situation actuelle (2010)		Objectifs (2020)	
Superficie (ha)	Production(t)	Superficie (ha)	Production(t)
17 343	251 546	39 300 (142%)	1 377 000 (305%)

Quinze projets dans le cadre du pilier I ont été prévus pour la filière agrumicole dans la région de Gharb. Le PAR signé en 2009 porte sur l'intégration de la production et sa valorisation, l'intégration des petits et moyens agriculteurs et l'exportation de la variété Afouer 'Nadorcott'. L'investissement prévu par PAR pour la filière est de 2 884 MDH représentant 22,37% des investissements globaux du pilier I pour la production végétale (ADA& ORMVA Gharb, 2010)

Les principales actions transverses qui vont accompagner la réalisation du PAR sont :

-L'intensification de l'encadrement : Les projets filières dans le cadre du PAR exigent un encadrement de proximité pour aider les agriculteurs à mettre à niveau leurs exploitations agricoles moyennant l'implication des différents intervenants dans le secteur à savoir le Département de l'Agriculture , la Profession et les Agrégateurs.

-La promotion du volet Recherche-Développement : Implication de la Profession, des Agrégateurs et du privé dans des projets future de Recherche et Développement qui permettrait de lever les contraintes posées et répondre aux besoins de la profession.

#### **IV.4. La région de Tadla-Azilal**

##### **IV.4.1. Données générales**

La région de TADLA AZILAL se trouve au centre du pays englobant la plaine de Tadla entre le Haut et le Moyen Atlas.La superficie agricole utile dans la région est de l'ordre de 531 164 ha dont 185 000 ha irriguée, 51% des exploitations ont moins de 3 ha (14% de la SAU), 3% ont plus de 20 ha (27% de la SAU).

En 2010, la population de la région atteignait les 1 500 662 habitants, ce qui représente 5 % de la population totale du Maroc. La population rurale prédomine avec 66 % de la totalité des habitants ; ce qui est élevé, comparé aux 49,6 % à l'échelle nationale. En ce qui concerne la densité de la population dans la région, elle est de 78 habitants par km<sup>2</sup>.

##### **IV.4.2. Répartition culturelle et performances des filières végétales**

Les céréales occupent une superficie importante dans la région, suivie de l'arboriculture. Concernant le chiffre d'affaires généré par l'agriculture de la région, les céréales viennent en tête, suivies de l'olivier, des agrumes et de la betterave. L'importance de la contribution à la valeur ajoutée agricole régionale est détenue par les céréales, suivies des agrumes et de

l'olivier. Concernant le marché de l'emploi, la part la plus importante est détenue par la Betterave suivie de l'olivier, des agrumes et des céréales (ADA & ORMVA de Tadla, 2010)

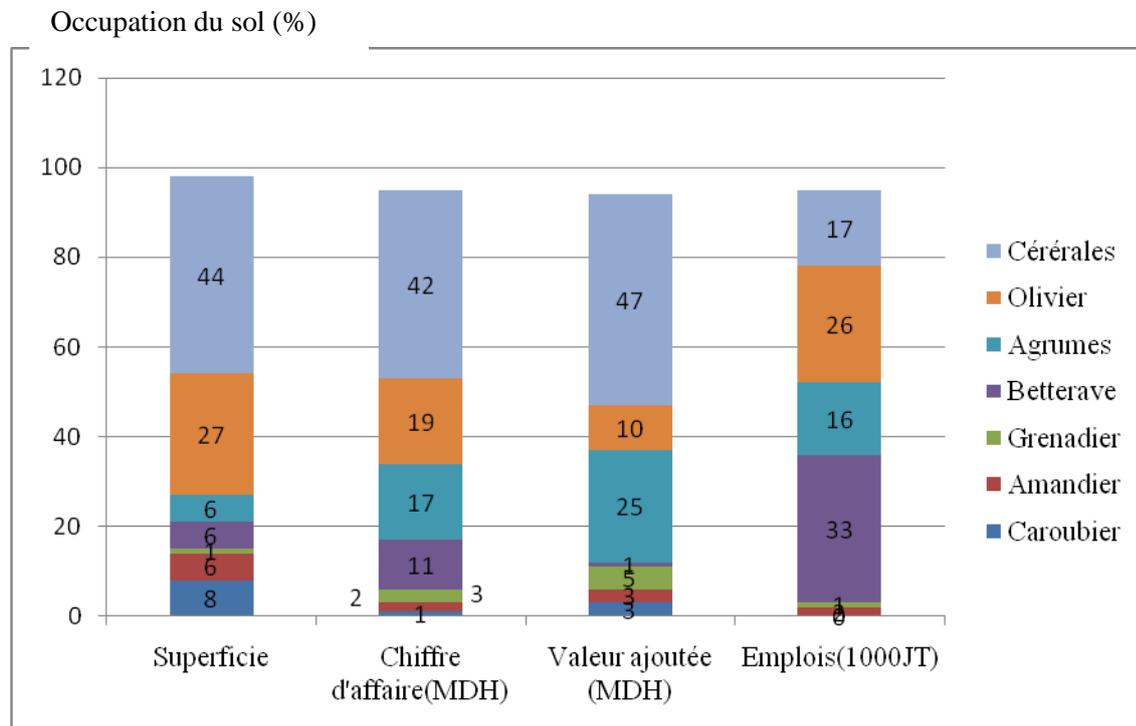


Figure 15. Occupation de l'espace agricole et performances des cultures dans Tadla -Azilal

#### IV.4.3. Diagnostic de la filière agrumicole dans la région Tadla-Azilal

La superficie agrumicole dans la région de Tadla-Azilal occupe, en 2009/2010, 14 082 ha. Elle est dominée par les oranges à savoir la variété Maroc Late avec 3 588 ha et la variété Navel (3 546 ha) alors que les clémentines occupent 3 444 ha.

La production agrumicole régionale, de l'ordre 289 033 t en 2009/2010, est dominée par les oranges assurant 78%.

La région exporte une part de sa production, avec un volume de 61 240 t et occupe ainsi la 3e place en matière d'exportation des agrumes après le Sous Massa et l'oriental.

Le développement de La filière fait face à plusieurs contraintes :

- ⤴ Niveau de rendement réalisé faible (23 t/ha) par rapport aux potentialités de la région (60 t/ha) ;

- ✧ 15% des plantations dépassent 35 ans d'âge, nécessitant un renouvellement ;
- ✧ Circuit de commercialisation non organisé ;
- ✧ Prédominance de la vente sur pieds (70%) : impact négatif sur le revenu de l'agriculteur ;
- ✧ Sous valorisation de la production régionale ;
- ✧ Faible production conditionnée dans la station de la région : 13 780 T (5% de la production régionale) ;
- ✧ Absence de Label de qualité propre à la région surtout pour la Navel et la Maroc Late (goût et coloration typique) ;
- ✧ Faible implication de l'organisation professionnelle.

#### IV.4.4. Prévisions du PAR pour la filière agrumicole dans la région de Tadla-Azilal

Parmi les projets du PAR, figure le développement et l'intensification d'une filière porteuse telle les agrumes. Les objectifs fixés par le PAR pour cette filière sont consignés dans le tableau 8.

Tableau 8. Objectifs du PAR pour les agrumes dans la région de Tadla-Azilal

Situation actuelle (2010)		Objectifs 2020	
Superficie (ha)	Production (t)	Superficie (ha)	Production (t)
14 082	289 033	16 230 (35%)	424 132 (102%)

ADA 2010, ORMVA Tadla Azilal

Les projets de la production végétale seront confiés à des Investisseurs privés à hauteur de 68%, le reste étant supporté par l'Etat (32%).

Pour la filière agrumicole ,10 projets ont été prévus avec un investissement total de 1 334, 115 MDH, présentant la grande part des investissements des projets pilier I pour la production végétale (3 053, 812MDH).

## IV.5. Région de Marrakech Tensift –Alhaouz

### IV.5.1. Données générales

La région de Marrakech-Tensift-El Haouz est l'une des seize régions du Maroc englobe une partie du Haut Atlas. Sa superficie est de 31 160 km<sup>2</sup>, ce qui représente 4,5 % du territoire national, pour une population de 3 102 652 habitants.

La SAU dans la région est de 1 440 000 ha dont 500 des exploitations ont moins de 5 ha et 4% ont plus de 20 ha.

### IV.5.2. Répartition culturelle et performances des filières végétales

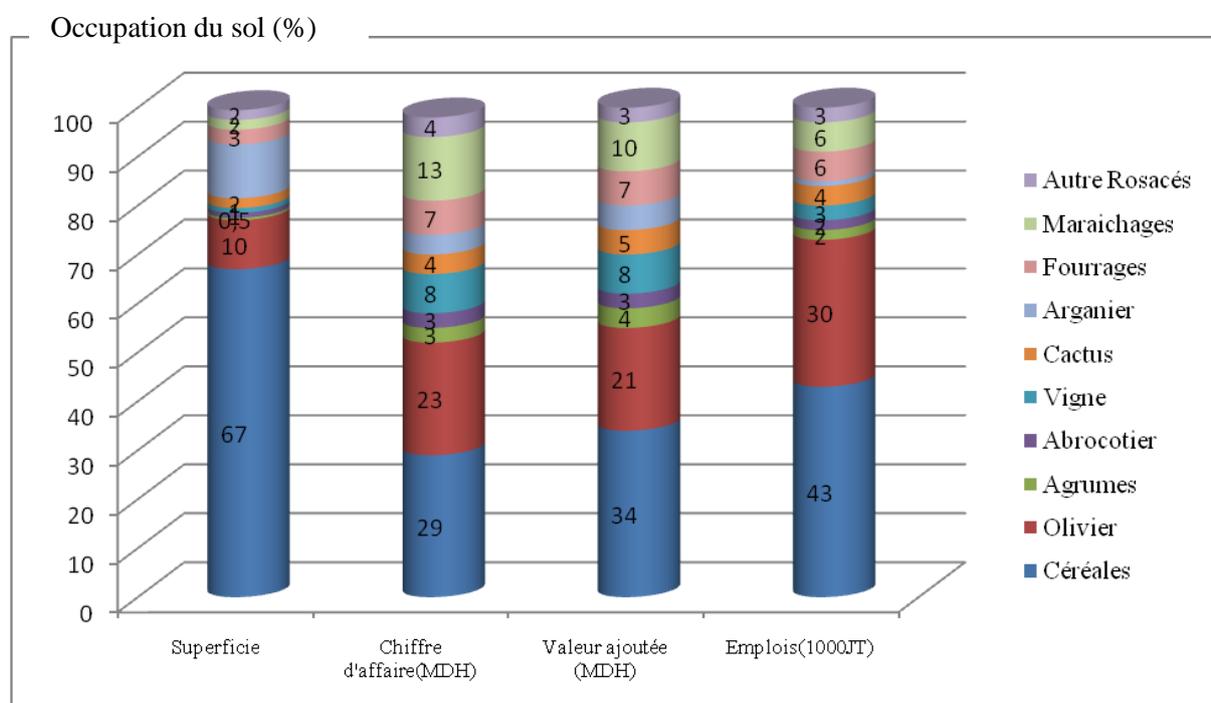


Figure 16. Occupation de l'espace agricole et performances des cultures dans la région de Haouz (ADA & ORMVA Marrakech 2010).

Les céréales occupent une importante superficie cultivée dans la région sans pour autant afficher des niveaux de rendement et de rentabilité acceptables. De plus, cette filière crée plus de 40% d'emplois dans les exploitations agricoles de la région. La région comprend aussi des superficies agricoles dédiées à des cultures à plus haute valeur ajoutée et davantage créatrices d'emploi.

### IV.5.3. Diagnostic de la filière agrumicole dans la région

La région de Haouz occupe la 4<sup>ème</sup> place en matière de superficie agrumicole au Maroc, cette superficie est de l'ordre de 6 350 ha pendant la campagne 2009/2010 dominée essentiellement par les variétés clémentines et Maroc Late présentant respectivement 1 185 ha et 1 059 ha.

La production agrumicole au niveau de la région reste faible par rapport aux autres régions productrices 111 350 t a été produite pendant la campagne 2009/2010, les petits fruits représentent 46% de la production totale dans la région avec 36 000 t, les oranges présentent le reste 28 500 t.

En ce qui concerne les exportations dans la région, presque le 1/3 de la production est exporté (25 464 t en 2008/2009).

### IV.5.4. Prévision du PAR pour la filière agrumicole dans la région

Les ambitions du PAR de Haouz pour la filière agrumicole se résument dans le tableau 9

Tableau 9. Ambitions du PAR de la région pour la filière agrumicole

Situation actuelle (2010)		Objectifs 2020	
Superficie (ha)	Production(t)	Superficie (ha)	Production(t)
6 350	111 076	9 120 (66,37%)	231 000(120%)

Quatre projets prévus pour la filière présentant un investissement de 410 MDH.

L'investissement estimé pour la filière représente 8,16% de l'investissement globale estimé pour les projets pilier I de la production végétale (5 023 MDH) dans la région, la grande part est réservée pour le développement de la filière oléicole avec 4 293 MDH.

# **Approche méthodologique**

## **Introduction**

Cette étude vise l'analyse de l'état d'avancement des projets réalisés dans le cadre du Plan Maroc pour la filière ainsi une étude descriptive de la filière. Elle consiste à analyser et comparer les projets prévus pour la filière avec ceux réalisés au niveau des régions concernées.

## **Justification du choix de la filière**

L'étude a porté donc sur une principale filière des cultures horticoles : les agrumes qui occupent la première place des productions fruitières dans le monde et la seconde place dans la SAU totale au MAROC après les céréales. De plus, ils constituent des sources importantes de devises et des jours de travail car les produits sont pour la plupart destinés à l'exportation.

## **Elaboration du questionnaire**

L'enquête a été réalisée à travers un questionnaire qui est destiné aux producteurs d'agrumes qui font l'objet dans les régions ciblées.

Ce questionnaire est constitué de différentes rubriques et traitent les parties suivantes :

- identification des variétés existantes et assolement au niveau de l'exploitation ainsi que le type d'irrigation ;
- état d'avancement du projet en cours dont l'exploitation fait partie ;
- impression vis-à-vis la stratégie du Plan Maroc vert ;
- problèmes et contraintes liés à la réalisation du projet ;

## **Déroulement du travail**

L'idée directrice qui oriente l'analyse de la place de la filière agrumicole premier lieu au Maroc et par la suite dans les stratégies du plan Maroc vert est de mettre à plat les forces de la filière (superficie, production, exportation) qui font que les agrumes sont le premier fruit exporté. Afin d'appréhender la place des agrumes et l'apport du PMV pour la filière j'ai effectué une synthèse bibliographique sur les 10 dernières campagnes (2000/2001 à 2009 /2010). En outre, j'ai réalisé des enquêtes auprès de producteurs d'agrumes concernés par des projets, après l'élaboration d'un fiche d'entretien, afin de recueillir leurs impressions sur la stratégie du plan Maroc vert et quantifier le niveau de réalisation des projets. J'ai choisis la région de Gharb comme cas à étudier ou j'ai réalisé mes enquêtes. Également j'ai réalisé des entretiens avec les responsables des ORMVA (Sous, Gharb, Tadla, Haouz, Moulouya) et d'organismes publics et privés (ADA, DDFV, DRA, EACCE, Office de change) et des stations de conditionnement.

### **Difficultés rencontrées**

Plusieurs contraintes ont marqué la réalisation des entretiens et des enquêtes. Tout d'abord c'est avec grande difficulté que j'ai pu collecter les informations concernant les projets réalisés en invoquant la raison de confidentialité. Concernant les enquêtes, leur réalisation a été handicapée par la non disponibilité de véhicule pour des périodes raisonnables qui auraient permis de toucher le maximum d'agriculteurs dans différentes régions ce qui fait que j'ai effectué mes enquêtes pendant le moi juillet.

# **Résultats et discussions**

## **Chapitre 3 : Analyse d'état d'avancement des projets**

Le plan Maroc vert a prévu 54 projets pour la filière agrumicole avec un investissement global de 9 milliards de DH. Depuis sa découverte, le PMV a connu des améliorations et des changements au niveau des projets prévus pour la même finalité qui est une l'atteinte d'une superficie de 128 420ha et une production de 1 766 000t au bout de 2020.

En effet, plusieurs projets ont été lancés jusqu'à maintenant portant sur toutes les régions productrices d'agrumes à savoir : Sous massa Draa, Oriental, Gharb, Tadla, Haouz. Chaque région est caractérisée par un nombre de projets lancés et investissement déterminés. Les projets portant sur la filière sont des projets pilier I dont l'agrégation est son principe. Ainsi on a aussi des projets individuels ou un seul investisseur joue un double rôle il est à la fois agrégateur et agrégé.

Dans ce chapitre, sera présenté l'état d'avancement des projets réalisés pour la filière agrumicole dans les différentes régions et procédé à une comparaison du niveau de réalisations avec les prévisions dans les régions agrumicoles.

### **Région de Sous Massa Draa**

Le choix des filières qui vont être le sujet du PAR dans la région de Sous Massa Draa s'est basé sur plusieurs critères : adaptation aux conditions édapho-climatiques, niveau technique des producteurs, écoulement des productions, performances réalisées, exclusivité de production dans l'économie nationale, niveau de valorisation de l'eau d'irrigation, impact social. Ce qui permet de choisir plusieurs filières dont la filière agrumicole est considérée parmi les 3 premières filières choisies.

#### **I. Etat initial de la situation agrumicole dans la région de Sous Massa Draa**

La région de Sous massa Draa abrite à elle seule 40,5% de la superficie agrumicole nationale.

La superficie et la production agrumicoles dans la région pendant la campagne 2009 étaient respectivement 34 961ha et 558 500t ainsi qu'un volume exporté de 304 022t

## II. Prévisions du PAR dans la région de Sous massa Draa pour la filière agrumicole

La concrétisation des projets du PAR dans la région de Sous massa Draa a commencé pendant les mois mai/juin 2010. Ce retard de lancement des projets est du essentiellement aux problèmes de financement et à la réticence des agriculteurs.

Quatre(4) projets ont été initialement prévus, alors qu'en 2010 six (6) projets ont été lancés afin d'atteindre une superficie de 34 000 ha et une production de 864 000 t (tableau10).

Tableau 10. Ambitions du PAR pour la filière agrumicole dans SMD

Désignation	Situation actuelle 2010	Projections 2020
Superficie (ha)	35 673	36 000
Production (t)	646 300	864 000
Emploi (M JT/an)	6,9	9,3
Projets	6	4
Investissement (MDH)	2,39	1,3

## III. Détail des projets prévus pour 2020

Le tableau 11 présente le détail des 4 projets initialement prévus d'ici 2020.

Tableau 11. Projets pilier I pour la filière agrumicole dans la région de Sous massa Draa

Nombre des projets	Consistance	Superficie (Ha)	Agrégés
1	Amélioration de la productivité (UTA Souss plaine de Tiznit)	23 500	1 200
2	Développement de la filière des agrumes (extension) (UTA Souss plaine de Tiznit)	1 000	138
1	Renouvellement de plantation (UTA Souss plaine de Tiznit)	9 510	600

## IV. Etat d'avancement des projets

### IV.1. Projet 1 'Création de verger d'agrumes par la plantation de 400 ha de variété Nadorcott'.

#### IV.1.1. Présentation du projet

L'objectif de ce projet est la plantation de 400 ha de la variété Nadorcott. Il sera réalisé dans la province de Taroudant, commune rurale d'Aoulouz, avec le groupe GIE Tazartino comme agrégateur. Chaque membre du groupement dispose d'une exploitation (27 à 80 ha) pour une superficie totale de 400 ha. Toutes les exploitations se situent dans une zone délimitée par l'arrêté ministériel n°1666.08 du 5 Septembre 2008 et réservée à la plantation de la variété Nadorcott. L'agrégation combine 74 agrégés ayant 400 ha toute irriguée et dont le statut du foncier est 100% collectif.

#### IV.1.2. Composantes du projet

Les composantes du projet et les investissements prévus sont consignés dans le tableau 12

Tableau 12. Composantes du projet « Création de verger d'agrumes par la plantation de 400 ha de variété Nadorcott' » dans la région de Sous Massa Draa.

Composantes	Programme physique		Montant (millions DH)	
	Total	2010	Total	2010
C1 : Création de vergers	400 ha	400 ha	35,200	35 200
C2 : Installation du système d'irrigation localisée	400 ha	400 ha	28,490	28 490
C4 : Bâtiments	10 010 m <sup>2</sup>	5 000 m <sup>2</sup>	10,288	3 000

Le projet concerne 400 ha et 74 agrégés avec un montant de 88,606 DH. L'agrégateur, le GIE TAZATINO, est composé de 6 agriculteurs et d'une coopérative composée de 68 membres.

Le programme prévoyait la création des 400 ha tous irrigués en 2010. Toutefois, seuls 312 ha ont été plantés et irrigués représentant un taux de réalisation de 78.

#### IV.1.3. Etat d'avancement du projet

Le tableau 13 représente les différentes composantes du projet avec leurs prévisions 2010 et réalisations.

Tableau 13.prévisions et réalisation des composantes du projet 1

Désignation	Prévisions 2010	Réalisations	Taux de réalisation
Création des vergers (ha)	400	312	78%
Irrigation localisée (ha)	400	315	78%
Matériel agricole	37	12	32%
Bâtiments (m2)	5 000	2 200	44%

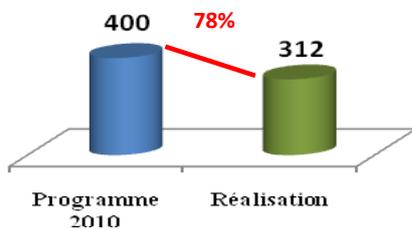


Figure 17. Création des vergers prévus et réalisés.

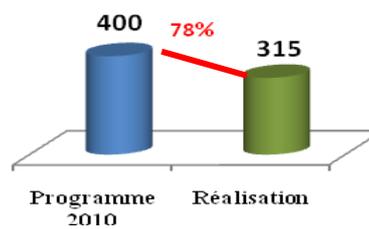


Figure 18. L'irrigation localisée prévue et réalisée

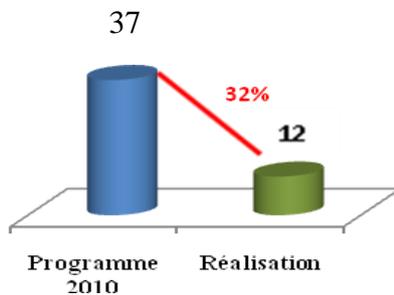


Figure 20. Matériel agricole programmés et réalisés.

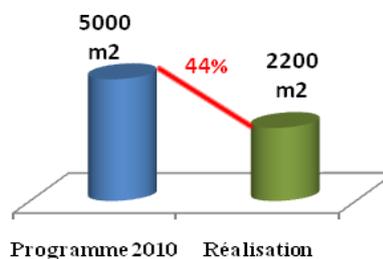


Figure 19. Les bâtiments programmés et réalisés

On note un petit retard au niveau du lancement du projet ‘création d’un verger d’agrumes’. Ce retard est dû essentiellement aux problèmes de financement et à l’hésitation des agriculteurs à accepter le contrat d’agrégation. La convention d’agrégation et le contrat d’agrégation ne sont pas encore signés alors que la liste des agrégés est définitivement établie.

## **IV.2. Projet 2 ‘Agrégation autour d’une unité de conditionnement (COPAG)’**

### **IV.2.1. Présentation du projet**

Ce projet sera réalisé dans la province de Taroudant, commune rurale d’Ait Iaaza, avec la coopérative COPAG comme agrégateur. La superficie objet du projet est de 7 200 ha irrigués rassemblant 131 agrégés. La coopérative dispose de deux unités de conditionnement et de stockage des agrumes qui assurent la valorisation de la production des agriculteurs, membres de la coopérative. En 2012/2013 il est prévu d’ajouter une troisième unité de conditionnement des agrumes.

### **IV.2.2. Nature de l’intervention de l’agrégateur**

La coopérative assure l’encadrement technique par le biais de son département technique composé d’une douzaine d’ingénieurs et techniciens agricoles qui collaborent avec les techniciens des agrégés. La coopérative assure l’approvisionnement des adhérents en moyens de production (matériel, plants certifiés, engrais, produits phytosanitaires, moyens financiers sous forme d’avances et autres). Elle assure la formation des producteurs et de leurs techniciens dans divers domaines. Elle veille à la généralisation de l’informatisation des domaines et l’établissement de conventions de partenariat avec les établissements publics et de recherche : lutte biologique, traçabilité et autres.

Avec ces actions, COPAG cherche à améliorer la productivité, la rentabilité de ses activités, et par voie de conséquence à garantir la croissance économique des secteurs d’activités où elle opère.

### **IV.2.3. Composantes du projet et investissement**

Ce projet d’un montant global 780 MDH autour de la COPAG concerne 7 200 ha et 131 bénéficiaires (tableau 14)

Tableau 14. Composantes du projet 2 autour de la COPAG dans la région de Sous Massa Draa

Composantes	Montant (MDH)	
	Total	2010
C1 : Constructions	181,9	-
C2 : Equipements et installation	272,7	-
C3 : Matériel	17,4	-
C4 : Renouvellement des vergers	57,9	-
C5 : Irrigation localisée	60	-
C6 : Equipement et installation des vergers	190,2	-

Aucune des composantes du projet n'est réalisée jusqu'à maintenant. La convention d'agrégation est signée aussi la liste des agrégée est établie alors que les contrats d'agrégation sont en cours d'établissement.

### **IV.3. Projet 3 : Intensification et valorisation des Agrumes autour de l'unité Pack Sous**

#### **IV.3.1. Présentation du projet**

Le projet, 150 agrégés et 3 153 ha, est réalisé dans la province Inzegane Ait Melloul autour de la station Pack Sous. C'est une unité de valorisation caractérisée par l'existence d'une unité de conditionnement des agrumes (2 chaînes de conditionnement) avec une capacité de 45 t/h pour les oranges et 25 t/h pour les petits fruits. Elle a une capacité de déverdissage et frigorifiques de 1 000 t/cycle. Elle dispose d'un parc de 135 000 caisses de ramassage. La station Pack Sous a mis en place un système de traçabilité basé sur le code à barre depuis 2003.

#### **IV.3.2. Nature de l'intervention de l'agrégateur**

L'encadrement technique est assuré par la société par le biais de son département technique actuellement composé de 05 ingénieurs et techniciens agricoles qui collaborent avec les

techniciens des agrégés. La Société assure également l’approvisionnement des adhérents en moyens de production (matériel, plants certifiés, engrais, produits phytosanitaires, moyens financiers sous forme d’avances et autres).

#### **IV.3.3. Composantes du projet et investissement à réaliser**

Ce projet, autour de Pack Sous, d'un montant de 400,649 MDh concerne 3 153 ha ha et 150 bénéficiaires (tableau 15).

Tableau 15. Composantes du projet 3 dans la région du Sous Massa Draa

Composantes	Montant (MDH)	
	Total	2010
C1 : Equipement en irrigation localisée	87, 945	15 120
C2 : Plantation	60, 200	14 200
C4 : Matériel de transport	39, 600	3 600
C5 : Construction d’une unité de conditionnement	17, 000	-
C6 : Equipement d’une station de conditionnement	57, 000	-
C7 : Achat du matériel roulant et autre	19, 800	2 200
C8 : Bâtiments et construction	5, 000	1 000

La convention d’agrégation et le contrat d’agrégation sont signés aussi la liste des agrégés est établie.

#### **IV.3.4. Etat d’avancement du projet**

Le tableau 16 présentes l’état d’avancement des composantes du projet.

Tableau 16. Prévisions et réalisation des composantes du projet 3 dans la région du Souss  
Massa Draa

Désignation	Prévisions2010	Réalisations	Taux de réalisation
Création des vergers (ha)	252	120	48%
Irrigation localisée (ha)	252	120	48%
Matériel de transport	18	10	56%

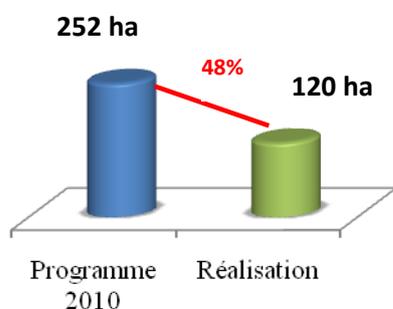


Figure 22. Prévisions et réalisations pour Irrigation localisée

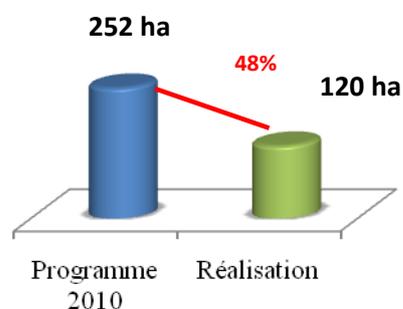


Figure 21 .prévisions et réalisations pour la plantation

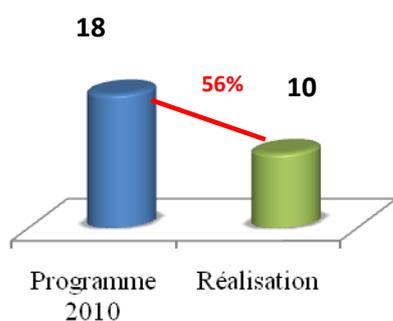


Figure 23.prévisions et réalisations pour le Matériel de transport

On remarque que presque la moitié des programmes 2010 des composantes du projet est réalisée jusqu'à maintenant. On peut dire que le projet est avancé.

#### **IV.4. Projet 4 : ‘Valorisation de la production d’agrumes autour de l’unité Soussia’**

##### **IV.4.1. Présentation du projet**

Le projet est prévu dans la province Inzegane AIT MELLOUL, commune urbaine de Dcheira. Les domaines agricoles représentent l’agrégateur du projet avec 60 agrégés et une superficie d’agrégation de 2 520 ha, les agrégés sont organisés en groupement.

La station dispose d’une unité de conditionnement des agrumes et prévoit la mise en place d’une nouvelle unité avec une capacité de traitement de 60 t/h à l’horizon 2015/2016.

##### **IV.4.2. Nature de l’investissement de l’agrégateur**

L’encadrement technique est assuré par le staff technique de la station sous la supervision de la direction technique des domaines agricoles qui encadre les ingénieurs et techniciens des agrégés. Des avances sont octroyées aux agrégés en fonction des prévisions de production pour assurer l’approvisionnement en terme des moyens de production (matériel, plants certifiés, engrais, produits phytosanitaires, etc).

##### **IV.4.3. Composantes du projet et investissement à réaliser**

Ce projet, autour des domaines agricoles, d’un montant de 671.000.000 dh concerne 2 520 ha et 60 bénéficiaires

Tableau 17. Composantes du projet Valorisation de la production d’agrumes autour de l’unité Soussia dans la région de Souss Massa Draa.

Composantes	Montant (MDH)	
	Total	2010
Etude	3,400	-
Construction	99,200	-
Unité agro-industrielle	83,600	-
Caisserie	31,800	-
Logistique	8,500	-

La convention et le contrat d'agrégation sont signés alors que la liste des agrégés est en cours d'établissement. Le projet est au point mort en raison de la réticence des agriculteurs à respecter les conditions d'agrégation.

## **IV.5. Projet 5 : Intensification et Valorisation des agrumes autour de l'unité AGRUMAR**

### **IV.5.1. Présentation du projet**

La coopérative se trouve à AIT MELLOUL, unité de valorisation, contient une unité de transformation des agrumes composée de deux chaînes d'une capacité de traitement de 45 t/h pour les oranges et 25 t/h pour les petits fruits. Les agrégés au nombre de 71 sont organisés en coopérative autour d'une superficie de 2 117 ha.

### **IV.5.2. Nature d'intervention d'agrégateur**

L'encadrement technique des agrégés est assuré par la coopérative AGRUMAR SOUSS. Celle-ci dispose d'un département technique actuellement composé d'un ingénieur et un technicien agricole qui collaborent avec les techniciens des agrégés. AGRUMAR SOUSS fait aussi appel à l'expertise externe, notamment dans les techniques de production, l'économie d'eau et la qualité et la certification (GLOBALGAP, BRC, HACCP, ...). Dans le cadre du présent projet d'agrégation, la coopérative prévoit le recrutement de 2 ingénieurs et 4 techniciens pour la coordination technique. La Coopérative assure également l'approvisionnement des adhérents en moyens de production (plants certifiés, engrais, produits phytosanitaires, moyens financiers sous forme d'avances et autres). La coopérative procède aussi à la négociation, pour le compte de ses adhérents, des achats de matériels. Elle participe à la formation des producteurs et de leurs techniciens dans divers domaines et la généralisation de l'informatisation des domaines. C'est un établissement de conventions de partenariat avec les établissements publics et de recherche : lutte biologique, traçabilité etc. et une organisation des voyages d'affaires et d'études au profit des producteurs et leurs cadres dirigeants.

### **IV.5.3. Composantes du projet et investissement à réaliser**

Ce projet, autour de la coopérative AGRUMAR, d'un montant de 270 millions DH concerne 2 117 ha et 71 bénéficiaires.

Tableau 18. Composantes du projet Intensification et Valorisation des agrumes autour de l'unité AGRUMAR dans la région de Souss Massa Draa

Composantes	Montant (MDH)	
	Total	2010
C2 : Constructions et bâtiments	14, 300	1, 000
C3 : Installations et équipements	45, 600	2, 100
C4 : Matériel roulant et de manutention	16, 500	0,900
C5: Autre matériel (Station)	22, 300	2, 600
C6 : Renouvellement en irrigation localisée	49, 800	9, 000
C7 : Plantations	66, 300	13,900
C8 : Matériel agricole	52, 800	4, 800

Ce projet connaît à son tour des difficultés de mise en œuvre. La convention d'agrégation est en cours de signature et le contrat d'agrégation est en cours d'établissement.

#### **IV.6. Projet 6 : Intensification et Valorisation des agrumes autour de l'unité ZAOUIA.**

##### **IV.6.1. Présentation du projet**

Ce projet se situe dans la province de Taroudant, commune rurale El Guerdane avec la coopérative Zaouia comme agrégateur.

La coopérative dispose d'une unité de conditionnement des agrumes (2 lignes de calibrage optique) avec une capacité de 50 t/h pour les oranges et 30 t/h pour les petits fruits. Elle possède également 17 entrepôts frigorifiques mixtes (froid et déverdisage) d'une capacité de 6 000 t et de 2 chambres de pré-refroidissement rapide pour le produit fini. Le nombre d'agrégés s'élève à 65 pour une superficie 1 790 ha.

##### **IV.6.2. Nature d'intervention d'agrégateur**

L'encadrement technique est assuré par la coopérative Zaouia. Celle-ci dispose d'un département technique actuellement composé de 1 ingénieur et 4 techniciens agricoles qui

collaborent avec les techniciens des agrégés. La coopérative fait aussi appel à des assistances techniques nationales et internationales, notamment dans les domaines de la formation continue donnée au profit des ouvriers et cadres des fermes et de la station, les SMQ et les techniques de production. Zaouia assure également l'approvisionnement des adhérents en moyens de production (matériel, plants certifiés, engrais, produits phytosanitaires, moyens financiers sous forme d'avances).

#### **IV.6.3. Composantes du projet et investissement à réaliser**

Ce projet, autour de la coopérative Zaouia, d'un montant de 189,2 millions DH concerne 1790 ha et 65 bénéficiaires (tableau 19).

Tableau 19. Composantes et leurs montants du projet 6

Composantes	Montant (KDH)	
	Total	2010
Acquisition de terrain	2, 000	-
Constructions et bâtiments	10, 765	4, 985
C4 : Installations et équipement	30, 226	9, 576
Matériel	38, 564	7, 344
C7 : Equipement en irrigation localisée	77, 083	10, 450
C8 : Plantations	29, 250	3, 750

La convention et le contrat d'agrégation sont en cours d'établissement, alors que la liste des agrégés est établie

## V. synthèse

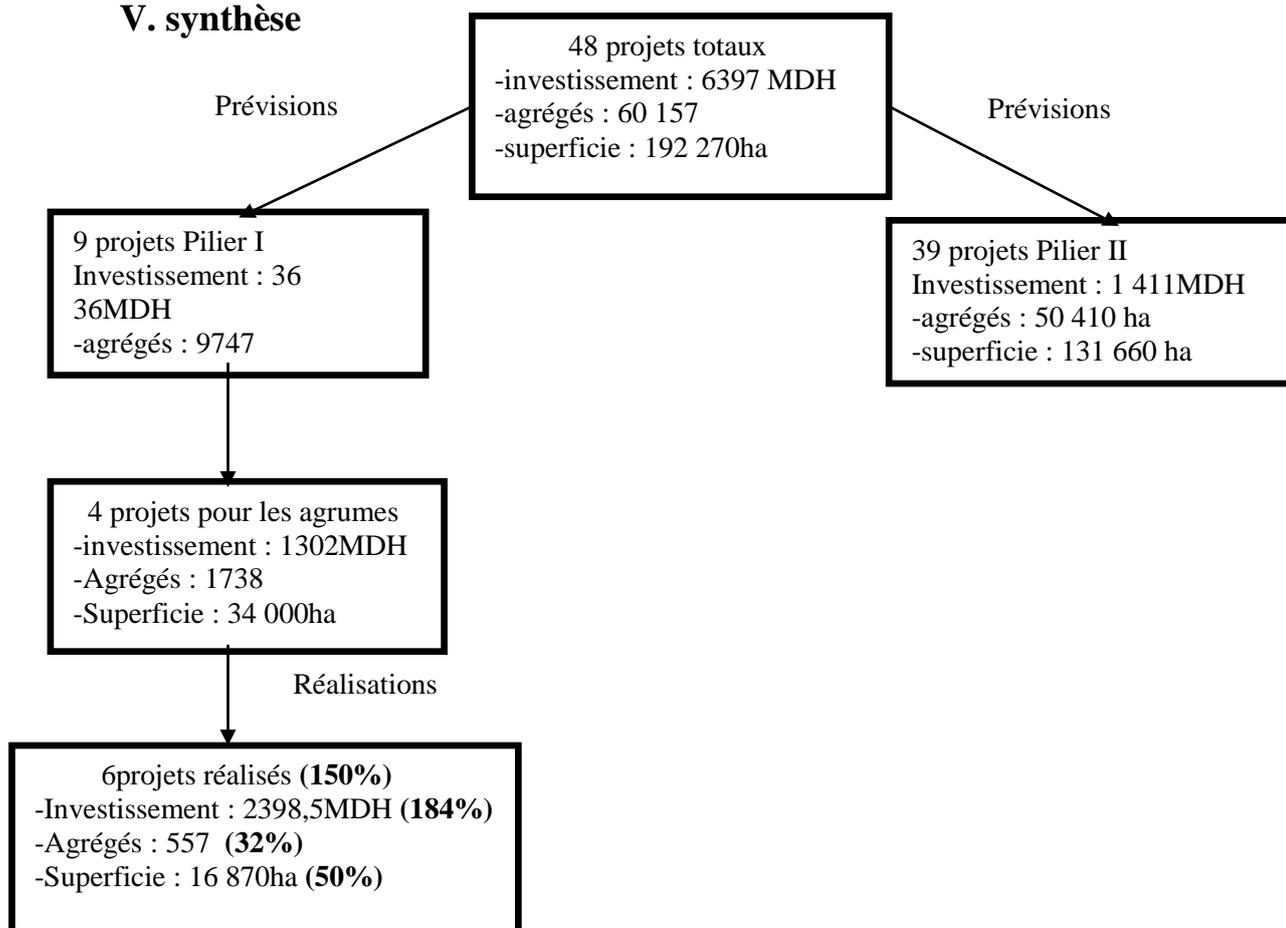


Figure 24. Situation des projets pilier I pour la filière agrumicole dans la région de Sous Massa

## Région de Gharb

Parmi les 5 filières prioritaires qui constituent les domaines d'excellence de la région de Gharb on trouve la filière agrumicole qui sera l'objet d'une augmentation massive de la quantité (1 377 000T soit une augmentation de 305%). Les projets pilier I pour la filière sont surtout des projets d'agrégation autour d'une station de conditionnement ou autour d'un nucleus farm et des projets d'investissement individuel.

### I. La filière agrumicole dans la région de Gharb avant Plan Maroc vert

Dans Gharb comme toutes les autres régions, les projets du PMV ont commencé à voir le jour en 2010. La filière se caractérisait (2009) par une superficie de 17 000 ha et une production 277 500 t dont 23 000 t sont exportés.

## II. Prévisions du PAR pour la filière agrumicole dans Gharb

La superficie et la production prévisionnelles pour la filière agrumicole dans la région de Gharb à l'horizon 2020 sont respectivement 39 300 ha et 1 377 000 t. Pour la réalisation de ces objectifs, le PAR (2009) a prévu 15 projets.

Le PAR a connu une évolution depuis sa première version. Ainsi, au lieu de 15 projets initialement prévus on en est actuellement à 22 individuels et 29 d'agrégation.

Le tableau 20 Représente les ambitions souhaitées pour la filière agrumicole.

Tableau 20. Situation actuelle et Ambitions du PAR pour les agrumes dans la région du Gharb.

Désignation	Situation actuelle 2010	Projections 2020
Superficie (ha)	17 343	17 343 (142%)
Production (ha)	251 546	1 377 000 (305%)
Projets	26	51
Investissement(MDH)	2 102	4 940
Agriculteurs	1 380	4 300

Les tableaux 21 et 22 représentent respectivement les projets individuels et d'agrégation prévus pour la filière.

Tableau 21. Projets d'investissement individuel pour la filière agrumicole dans la région du Gharb

Province	CR	Projet	Superficie (t)	Investissement(MDH)
Kenitra	Souk Tlat	1	73	113
Kenitra	Ameur Seflia	2	94	17
Kenitra	Souk Tlat	3	105	18
Kenitra	Benmansour	4	115	8

Kenitra	My Bouselham	5	464	34
Kenitra	Souk Tlat	6	117	17
Sidi kacem	Haoufat	7	117	34
Sidi kacem	Safsaf	8	143	12
Sidi kacem	Nourat	9	70	8
Sidi kacem	Zirara	10	122	10
Sidi kacem	Nourat	11	143	7
Sidi kacem	Khenichet	12	38	2
Sidi kacem	Nourat	13	98	7
Sidi kacem	Nourat	14	41	6.5
Sidi kacem	Houafat	15	353	19
Sidi kacem	Nourat	16	70	4
Sidi Kacem	Had Kourt	17	32	2
Sidi Slimane	Boumaiz	18	144	13
Sidi Slimane	Ouled Ben Hammadi	19	266	110
Sidi Slimane	Sidi Yahia	20	252	8
Sidi Seliman	Ouled Ben Hammadi	21	303	111

Sidi Slimane	Ouled Ben Hammadi	22	466	131
<b>Total projets individuels</b>		<b>22 projets</b>	<b>3 626</b>	<b>685</b>

Tableau 22. Projets d'agrégation prévus pour la filière agrumicole dans la région du Gharb

Province	CR	Agrégateur	Projet	Superficie	Investissement
Kenitra	AMEUR SEFLIA		1	94	18
Kenitra	Sidi Abdelaziz, Houafate .	Citruma	2	605	60,5
Kenitra	AMEUR SEFLIA		3	89	23
Kenitra	-		4	-	-
Kenitra	-		5	-	-
Sidi Kacem	Dar Laaslouji, sidi Lkamel, Ain eddfali, Mechraa Bel Ksiri, safsaf ; Khenichet ; Ben Mansour, Souk larbae, Amer assifliya, Sidi Med Lahmer, Dar belaamri, Souk tlet, Boumaiz	Magrumes	6	1200	272
Sidi Kacem	Khénichet, Nourat, Ouled Hsine, Boumaiz, Zeggota, lala mimouna, moulay	Kabbaj	7	2800	296
Sidi Kacem	Chbanate.		8	1150	65
Sidi Kacem	Haouafate		9	62	26
Sidi Kacem	Haouafate		10	109	30
Sidi Kacem	-		11	-	-

Sidi Kacem	-		12	-	-
Sidi Kacem	-		13	-	-
Sidi Slimane	Boumaiz, Sfafa, Zghar, Ouled Ben Hamamdi, Ouled Hsine, Dar belamri, Mnasra, Kceibiya, Khénichet	OCE	14	1500	147
Sidi Slimane	BOUMAIZ		15	275	91
Sidi Slimane	Ouled ben hammadi		16	1036	352
Sidi Slimane	Dar Belamri	-	17	185	58
Sidi Slimane	Dar Belamri		18	260	48
Sidi Slimane	-	-	19	-	-
Sidi Slimane	-	-	20	-	-
Sidi Slimane	-	-	21	-	-
Sidi Slimane	-	-	22	-	-
Sidi Slimane	-	-	23	-	-
Sidi Slimane	-	-	24	-	-
Sidi Slimane	-	-	25	-	-
Sidi Slimane	-	-	26	-	-
Sidi Slimane	-	-	27	-	-
Sidi Slimane	-	-	28	-	-

Sidi Slimane	-	-	29	-	-
<b>Total projets d'agrégation</b>		-	<b>29 projets</b>	<b>36374</b>	<b>4 255</b>

De ce qui précède on constate qu'au total on a 51 projets avec une superficie de 40 000 ha et un investissement estimé à 4 940 MDH.

### III. Etat d'avancement des projets

#### III.1. Projets individuels

Les projets individuels sont marqués par la réalisation totale des 22 dont 15 en 2010 et le reste a démarré 2011 (tableau 23 et 24).

Tableau 23. Projets individuels lancés en 2010 pour la filière agrumicole dans la région du Gharb

Province	CR	Projet	Superficie (ha)	Investissement (MDH)
kénitra	Ameur seflia	1	82	18
Kénitra	My Bouselham	2	464	34
Kénitra	Sidi Yahia	3	252	08
Kénitra	Souk Tlat	4	117	17
Sidi Kacem	Zirara	5	122	10
Sidi Kacem	Nourat	6	143	7
Sidi Kacem	Khenichet	7	38	2
Sidi Kacem	Nourat	8	98	7
Sidi Kacem	Nourat	9	41	6,5
Sidi Kacem	Houafat	10	353	19
Sidi Kacem	Nourat	11	70	4
Sidi Kacem	Had Kourt	12	16	2
Sidi	Ouled Ben	13	303	111

Slimane	Hammadi			
Sidi Slimane	Ouled Ben Hammadi	14	466	131
Sidi Slimane	Ouled Ben Hammadi	15	266	110

L'année de 2011 a été marquée par le démarrage des 8 projets individuels qui restent. Comme le montre le tableau 24 les 8 projets se répartissent entre Kenitra, Sidi Slimane et Sidi Kacem.

Tableau 24. Projets individuels démarrés en 2011 pour la filière agrumicole dans le Gharb

Province	CR	Projet	Superficie (ha)	Investissement (MDH)
Kénitra	Souk Tlat	1	73	113
Kénitra	Ameur Seflia	2	94	17
Kénitra	Souk Tlat	3	105	18
Kénitra	Benmansour	4	115	08
Sidi Kacem	Haoufat	5	117	34
Sidi Kacem	Safsaf	6	143	12
Sidi Kacem	Nourat	7	70	8
Sidi Slimane	Boumaiz	8	144	13

Un état d'avancement satisfaisant pour les projets individuels portant sur la filière agrumicole dans la région de Gharb, alors que pour les projets d'agrégation seuls 4 sont déjà lancés parmi les 29.

### **III.2. Projets d'agrégation**

➤ Premier projet

Le projet est un projet d'agrégation autour de la station de conditionnement OCE dans la province de Sidi Slimane. Le projet profite d'une superficie de 1 500 ha et un investissement global de 147 MDH et implique 1 200 agrégés. Pour d'état d'avancement du projet seule la convention d'agrégation est signée.

➤ Deuxième projet

Il se concentre autour de la station Magrumes et d'un nucleus farm, dans la province de Sidi Kacem. Avec une superficie de 1200 ha et 60 agrégés, l'investissement est estimé à 272 MDH. La même chose que le projet ci-dessus, la convention d'agrégation est signée

➤ Troisième projet

C'est avec l'investisseur KABBAJ que les 60 agriculteurs se sont agrégés. La superficie objet du projet est d'environ 2 800 ha, le projet profite d'un investissement de 296 MDH, néanmoins la convention d'agrégation n'est pas encore signée.

➤ Quatrième projet

Le projet est démarré dans la province de Kenitra autour de l'unité de transformation CITRUMA. Il concerne 60 agriculteurs, une superficie de 605 ha engendrant un investissement estimé à 60,5 MDH. La convention d'agrégation est signée.

Les projets d'agrégation connaissent un certain retard par rapport aux individuels qui sont tous lancés. Cela revient au premier lieu à la difficulté pour convaincre les agriculteurs à l'utilité de l'agrégation et accepter les conditions du contrat.

### **IV. Schéma synthétique**

Le schéma ci-dessous montre la situation des projets prévus et les réalisés pour la filière agrumicole dans al région de Gharb.

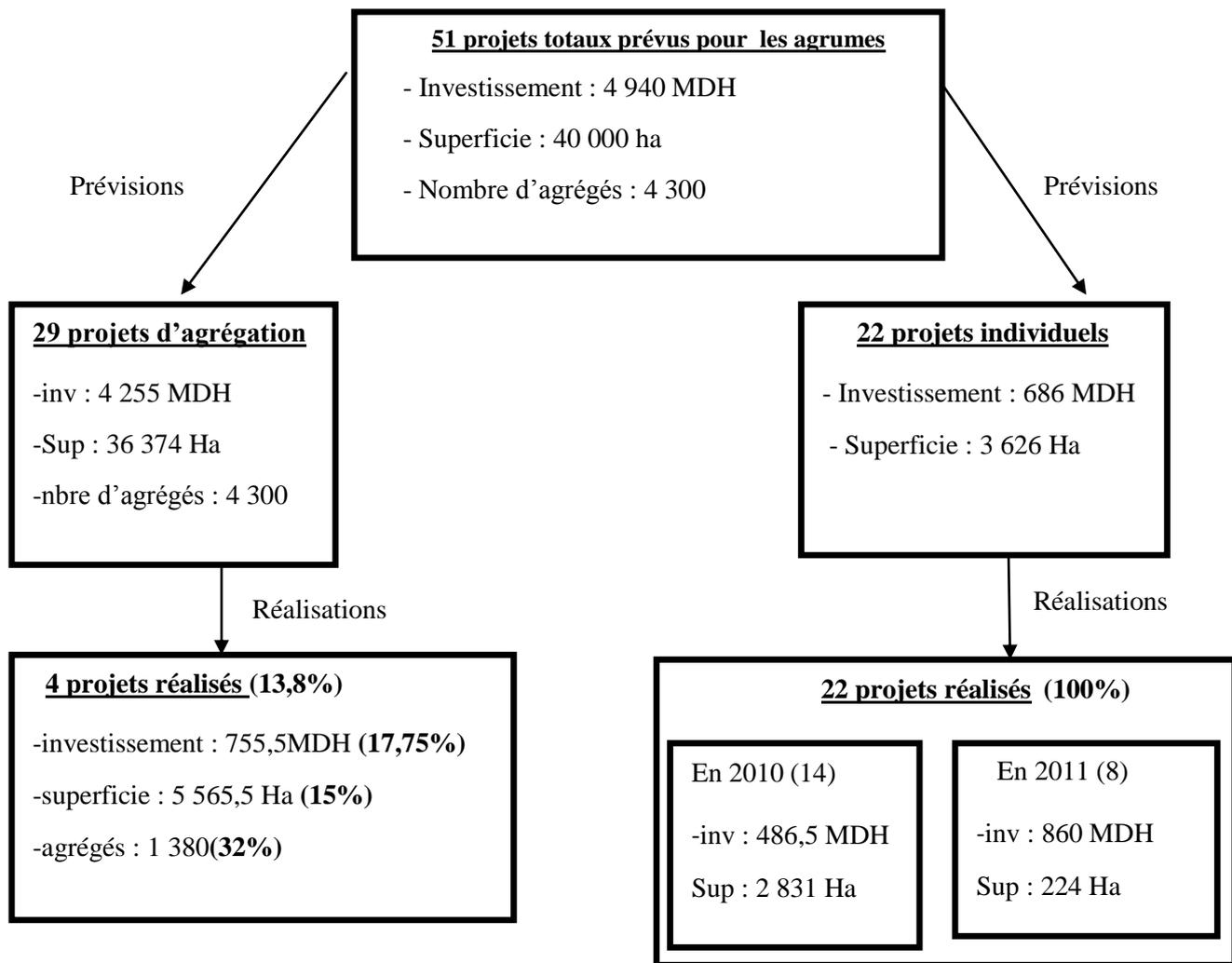


Figure 25. Situation globale des projets pilier I pour les agrumes dans la région de Gharb

## Dépouillement des enquêtes

### I. Présentation de l'échantillon

Nous avons réalisé des enquêtes auprès de 15 agriculteurs dans la région du Gharb pour recueillir leurs impressions sur la stratégie plan Maroc vert. Le choix des agriculteurs a été fait, de manière à assurer la représentativité des différents types d'agriculteurs, sur la base des critères suivants :

- ✓ Système de production : toutes les exploitations visitées sont productrices d'agrumes
- ✓ Niveau de scolarité : ce type de différenciation va nous permettre de comparer le comportement de chaque catégorie d'agriculteurs selon leur niveau de scolarité.

- ✓ Variété pratiquée
- ✓ Niveau de technicité : a pour objectif la comparaison des performances techniques des exploitations.
- ✓ Niveau de réalisation des projets entre les exploitations.

Les agriculteurs choisis sont agrégés avec différents agrégateurs.

Tableau 25. Caractéristiques des exploitations visitées.

Exploitation	SAU	Nature du foncier
1	42	MELK
2	23	MELK
3	5	MELK
4	12	Collectif
5	100	Melk
6	43	Melk
7	6	Collectif
8	8	Melk
9	24	Melk
10	54	Melk
11	7	Collectif
12	9	Melk
13	12	Melk
14	32	Melk
15	25	Collectif

## II. Assolement et irrigation

Les exploitations visitées pratiquent essentiellement les agrumes, mais il y'a d'autres cultures pratiquées comme le montre la figure26.

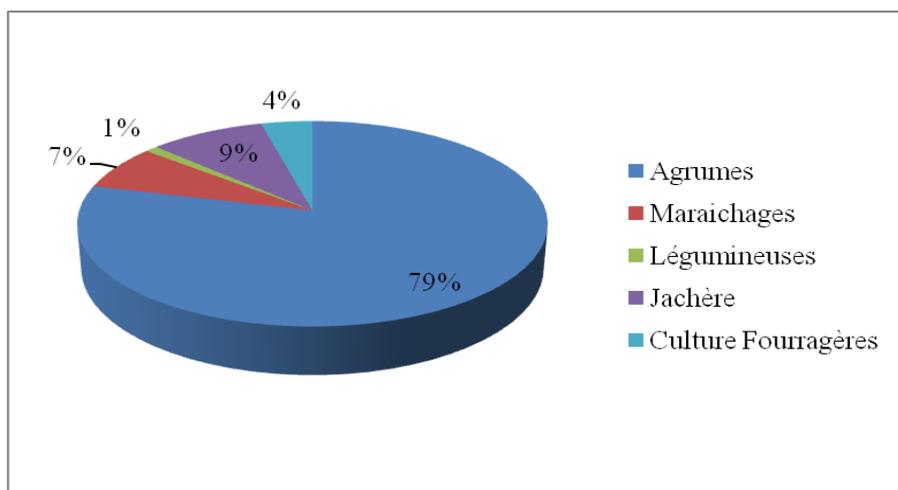


Figure 26. Assolement pratiqué au niveau des exploitations enquêtées

Les agrumes viennent en tête des cultures pratiquées avec un pourcentage de 79% suivi des cultures maraîchères qui occupent environ 7% de la SAU, puis des cultures fourragères avec 4% alors que les légumineuses ne dépassent pas 1%. La jachère occupe 9% de la SAU

En analysant les exploitations visitées, on constate la pratique des variétés suivantes : Marisol, (forte productivité, fruit à peau lisse, très juteux), la Salustiana (forte productivité), la Sanguine (fruit de forme caractéristique et bien coloré), la Maroc Late et même de l'Ortanique, la Clémentine et Sidi Aissa vue que la région de Gharb est la zone par excellence de ces variétés.

En revanche, le Gharb central n'est pas le terroir indiqué pour la Navel de qualité et encore moins pour des variétés de clémentinier qui craignent le "water spot" comme la Nour.

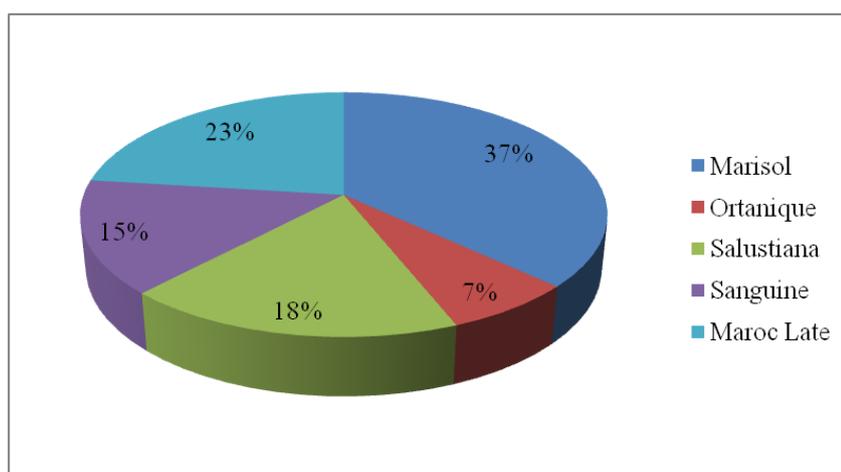


Figure 27. Variétés existantes dans les exploitations visitées.

Parmi les ambitions du Plan Maroc vert pour la filière agrumicole on trouve la généralisation de l'irrigation localisée dans toutes les exploitations productrices d'agrumes.

### III. Irrigation

Le tableau suivant montre les superficies totales, et les superficies irriguées dans les 15 exploitations étudiées :

Tableau 26. Les superficies irriguées dans les 16 exploitations.

<b>Exploitation</b>	<b>SAU (ha)</b>	<b>SAU irriguée (ha)</b>	<b>SAU irriguée par GAG (ha)</b>
<b>1</b>	42	40	40
<b>2</b>	23	21	20,5
<b>3</b>	5	5	5
<b>4</b>	12	12	10
<b>5</b>	100	86	86
<b>6</b>	43	39	36,5
<b>7</b>	6	6	6
<b>8</b>	8	7	7
<b>9</b>	24	24	22
<b>10</b>	54	50	50
<b>11</b>	7	7	7
<b>12</b>	9	7	5,5
<b>13</b>	12	7	7
<b>14</b>	32	32	32
<b>15</b>	25	22	20

Les données du tableau montrent que la quasi-totalité des superficies irriguées est équipée en irrigation localisée, un faible pourcentage encore irrigué par le gravitaire.

## IV. appréciations des agriculteurs

Au niveau de la région de Gharb, j'ai effectué mes enquêtes auprès des agrégés avec l'agrégateur KABBAGE. Les agrégés prennent en charge toutes les dépenses alors que l'agrégateur s'occupe du suivi qui est total depuis la plantation, jusqu'à la récolte, avec des techniques plus modernes. L'agrégateur met à la disposition de l'exploitation des techniciens spécialistes ayant de l'expérience et la formation. Selon le contrat, l'agrégateur joue le rôle d'intermédiaire entre le producteur et le marché extérieur, avec un service organisé. Cette stratégie est estimée bénéfique pour l'agrégé puisque le circuit de vente va être clair et plus organisé selon les déclarations des agriculteurs. Aussi nous avons relevé la satisfaction des agriculteurs vis-à-vis l'agrégation en matière d'une meilleure valorisation de la production par l'accès à un marché plus organisé et plus rémunérateur. En outre, on assiste à la création de lien entre ces petits agriculteurs et les marchés capitaux, cette stratégie d'agrégation assure aussi un partage de risque avec l'agrégateur.

## Région de TADLA AZILAL

### I. la filière agrumicole dans la région de Tadla Azilal avant le PMV

La région présente 14,1% du patrimoine agrumicole au Maroc. La superficie agrumicole était 13 386 ha (2009) assurant une production de 169 000 t dont 61 249 t sont destinés à l'exportation. La production végétale reste dominée par d'autres filières à la tête desquelles figure la filière oléicole.

### II. Ambitions du PAR dans la région de Tadla Azilal pour la filière agrumicole

La filière agrumicole est l'une des principales filières phares dans la région. Le PAR prévoit une augmentation de sa production (102%) et de sa superficie (35%). A cet effet, 10 projets ont été prévus portant sur le renouvellement et extension des vergers, intensification, et valorisation de la production.

Tableau 27. Prévisions du PAR et projets prévus pour la filière agrumicole dans Tadla Azilal

Désignation	Situation actuelle 2010	Projections 2020
Superficie (ha)	14 082	16 230 (35%)
Production (t)	289 033	424 132 (102%)
Nombre de projets	6	10
Nombre d'agriculteurs	900	1115

### **III. Etat d'avancement des projets**

Parmi les 10 projets prévus pour la filière, 6 ont été lancés et sont présentés dans le tableau 28

Tableau 28: projets réalisés au niveau de la région de Tadla

Intitulé du projet	Présentation du projet		Réalisation physique
1-Projet de production et conditionnement d'agrumes	Montant d'investissement	191,5 MDH	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Arrachage de vieille plantation : 100 ha.</li> <li>-Acquisition de matériel agricole.</li> <li>-Plantation de 68 ha d'agrumes.</li> <li>-Aménagement d'un bassin d'accumulation d'eau de 35000 m3.</li> <li>-Travaux de préparation du sol pour la plantation de 150 ha en cours</li> </ul>
	Sup.agrégée	860 Ha	
	Agrégateur	AGRUMED	
	Nbr.agrégés	90	
2-Projet de production et conditionnement d'agrumes	Montant d'investissement	139,4MDH	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Arrachage vieille plantation.</li> <li>-Acquisition de matériel agricole.</li> <li>-Plantation de 67 ha d'agrumes.</li> <li>-Aménagement d'un bassin d'accumulation d'eau de 70 000 m3 pour irriguer 240 ha.</li> </ul>
	Sup.agrégée	250Ha	
	Agrégateur	AGRISALAM	
	Nbre agrégés	60	
3-Projet de production et conditionnement d'agrumes	Montant d'investissement	27 ,200 MDH	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Signature de convention d'agrégation le 22/5/2010</li> <li>-Contrats d'agrégation en cours de discussion entre l'agrégateur et les agrégés.</li> <li>-Liste des agrégés est identifiée.</li> </ul>
	Sup.agrégée	2 400 Ha	
	Agrégateur	MAGRUM et SCAD	
	Nbr.agrégés	60	
4- Projet de production et conditionnement d'agrumes	Montant d'investissement	35,6 MDH	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Arrachage vieilles plantation: 24 Ha.</li> <li>-Plantation de 46 Ha.</li> <li>-Equipement de 55 ha en goutte à goutte.</li> <li>-Equipement en matériel</li> </ul>
	Sup.agrégée	860 Ha	
	Agrégateur	GHENNOUCHI	

	Nbr.agrégés	90	agricole. -Aménagement d'un bassin d'accumulation d'eau de 30000m3.
5- Projet de production et conditionnement d'agrumes	Montant d'investissement	39,4 MDH	- Arrachage des vieilles plantations.
	Sup.agrégée	1 200 Ha	- Aménagement d'un bassin d'accumulation d'eau de 15 000 m3.
	Agrégateur	KABAJ	- Equipement en matériel agricole et irrigation localisée.
	Nbr.agrégés	600	- Plantation de l'olivier sur 130 ha
6- Projet de production d'agrumes Ben Souda (pas d'agrégation)	Montant d'investissement	16,5 MDH	-Arrachage des vieilles plantations.  -Aménagement d'un bassin d'accumulation d'eau de 18000 m3.  -Plantation de 38ha.

#### IV. Synthèse

70 projets ont été prévus, portant sur les importantes filières selon leurs superficies, rendement, marge, etc. Dont 38 pour le pilier I (10 pour la filière agrumicole) et 32 projets pilier II.

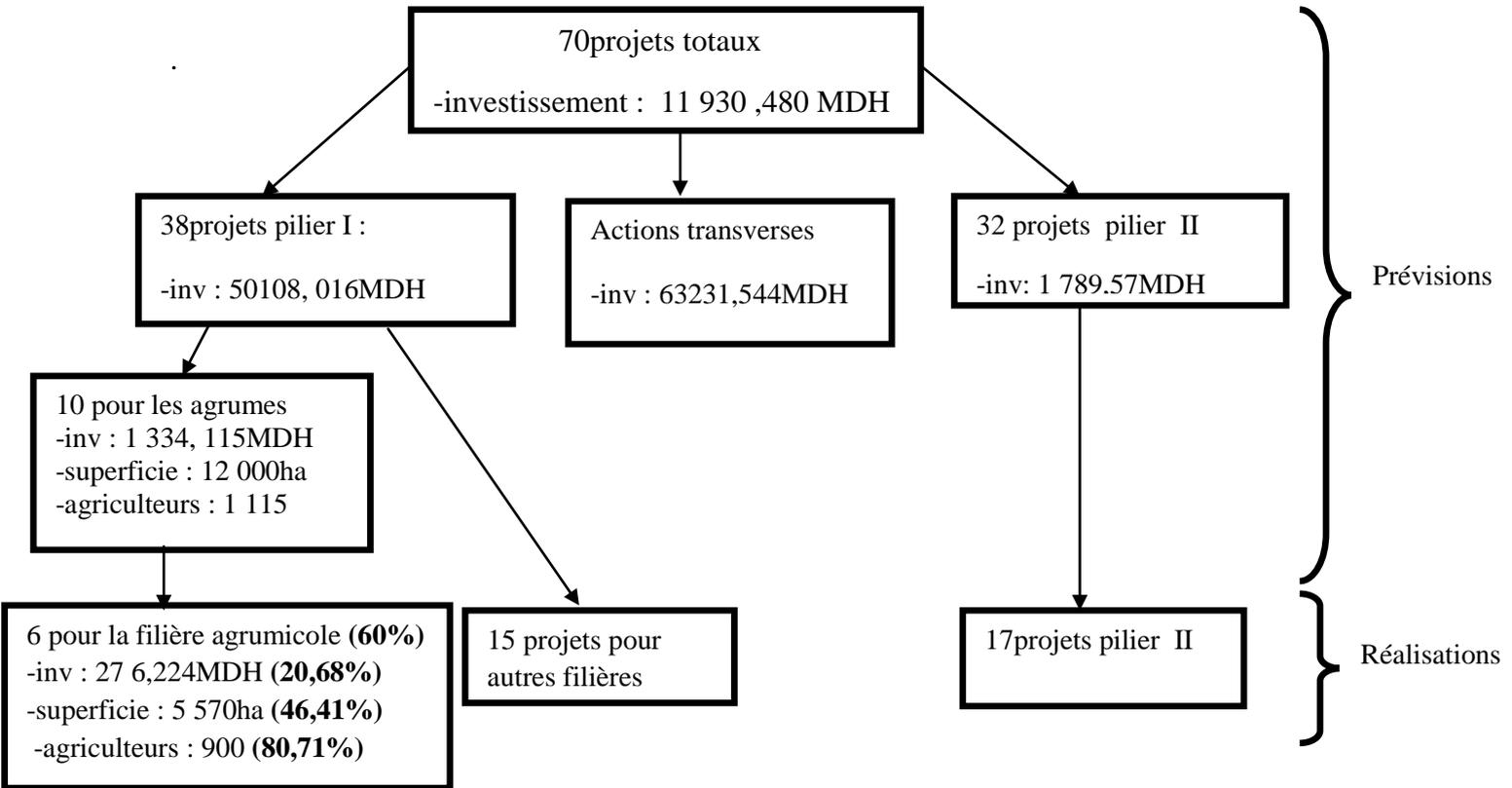


Figure 28. Situation globale des projets pilier I pour les agrumes dans Tadla Azilal

Le schéma synthétique ci-dessus montre la réalisation presque de la moitié des projets prévus pour la filière agrumicole, 5 d'agrégation et un seul individuel avec un investissement global de 27 6,224 MDH et une superficie de 5 570 ha. En général la grande part des investissements et des projets est consacrés aux filières qui caractérisent la région à savoir l'olivier qui est la première culture arboricole dans la région.

## Région de l'Oriental

### I. Etat initial de la filière agrumicole dans la région de l'oriental

La région de l'oriental est l'une des grandes régions productrices des agrumes au Maroc (198 426T en 2010), ce qui a justifié la part des investissements consacrés aux projets prévus au niveau de la région dans le cadre du PMV.

L'état initial de la filière agrumicole dans la région avant le démarrage du PMV se caractérisait par :

- Superficie : 15 423ha
- Production : 68 631t
- Exportation : 209 500t

## II. Objectif du PAR pour la filière agrumicole dans l'oriental

le PAR vise l'intensification et l'augmentation de la superficie des agrumes pour améliorer à terme la production agrumicole de 164 % au niveau des zones à haut potentiel de production (périmètre de grande hydraulique) et ce, à travers l'accélération du rythme de rajeunissement des vergers et d'équipement en irrigation localisée.

Le tableau 29 résume les ambitions du PAR dans la région de l'oriental pour la filière agrumicole.

Tableau 29. Prévisions PAR pour la filière agrumicole dans la région de l'Oriental.

Désignation	Situation actuelle 2010.	Projections 2020
Superficie (ha)	15 897	19 400 (34 %)
Production (t)	198 426	528 000 (164%)
Nombre de projets	3	15
Nombre d'agriculteurs	344	4 212

## III. État d'avancement des projets

Parmi les 15 projets prévus dans le PAR d'ici 2020 pour la filière agrumicole dans la région de l'oriental, 3 sont lancés (tableau 30).

Tableau 30. Projets réalisés pour la filière d'agrumes dans la région de l'Oriental

Intitulé du projet	coût global (MDH)	Superficie (ha)	Nombre d'agriculteurs
Projet d'agrégation des agrumes avec le Groupe Kantari Berkane d'exportation des agrumes (GKB).	595, 355	4 160	258
Projet de reconversion en agrumes dans le cadre du partenariat public privé (MFP).	62 ,330	350	12
projet d'agrégation des agrumes avec le groupe OCE.	50, 600	270	74
Total : 3 projets	708, 285	4 780	344

Malgré les efforts fournis, le niveau de lancement des projets reste moyen par rapport aux prévisions et faible par rapport aux autres régions productrices (Gharb, SMD etc.).

#### **IV. Synthèse**

Le schéma suivant montre la part des projets réalisés pour la filière agrumicole dans la région de l'Oriental dans les investissements globaux estimés pour l'ensembles des projets prévus dans la région.

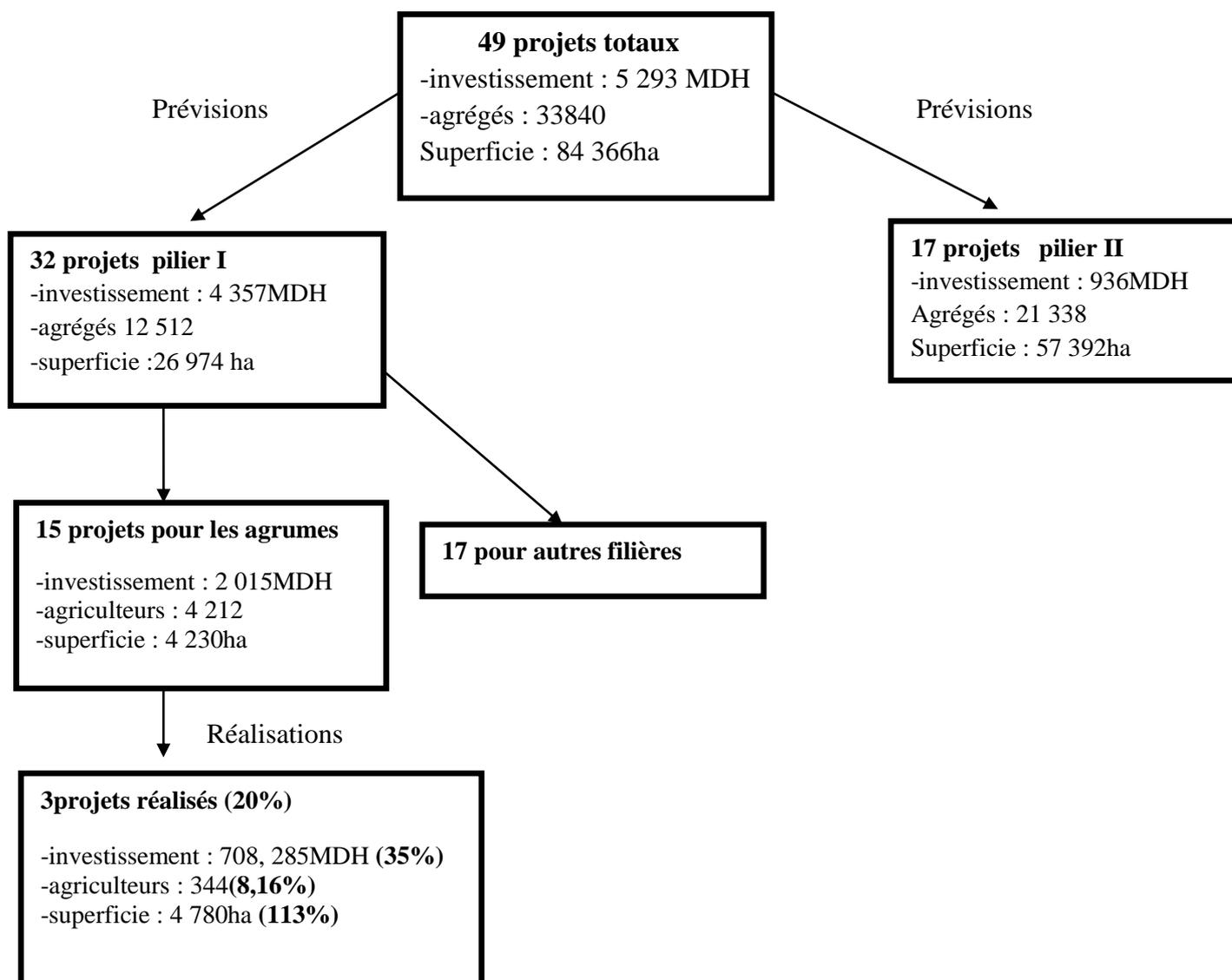


Figure 29. Situation globale des projets pilier I pour les agrumes dans l’Oriental

## Région de Haouz

### I. Situation initiale de la filière agrumicole dans la région de Haouz

La situation agrumicole dans la région de Haouz se caractérisait en 2009, l’année qui précède le lancement du Plan Maroc vert, par une production estimée à 64 500t dont 25 465t se destinaient à l’exportation. La superficie en 2009 était de 6 050ha occupant ainsi la dernière place en matière de superficie avant la région de Loukous qui représente seulement 1,6% de la superficie agrumicole totale.

## II. Pr vision du PAR dans la r gion de Haouz pour la fil re agrumicole

La superficie et la production projet es pour la fil re agrumicole d'ici 2020 sont respectivement : 9 120 ha et 231 000 t.

Tableau 31. Situation actuelle et pr vision 2020 pour la fil re d'agrumes dans Haouz

d�signation	Situation actuelle 2010	Projections 2020
Superficie (ha)	6 350	9 120
Production (t)	111 076	231 000
Nombre de projets	5	10
Nombre d'agriculteurs	406	910
Investissement (MDH)	676,370	410

## III.  tat d'avancement des projets

Comme dit auparavant, 5 projets sont lanc s   ce jour comme le montre le tableau 32.

Tableau 32. Projets d marr s dans la r gion de Haouz

Intitul� du projet	Co�t global (MDH)	Superficie (ha)	Nombre d'agriculteurs
Valorisation de la production d'agrumes	359, 600	2 350	100
D�veloppement de la production agrumicole	158 ,470	2 353	62
D�veloppement de la production agrumicole	132, 600	1 556	180
Agr�gation de la production d'agrumes autour d'une station de conditionnement	13 ,300	320	50
Agr�gation de la production d'agrumes.	12, 400	211	14
<b>Total : 5 projets</b>	<b>676,370</b>	<b>6790</b>	<b>406</b>

## IV. Synthèse

Le schéma suivant résume l'état de la filière dans les stratégies du PAR dans la région

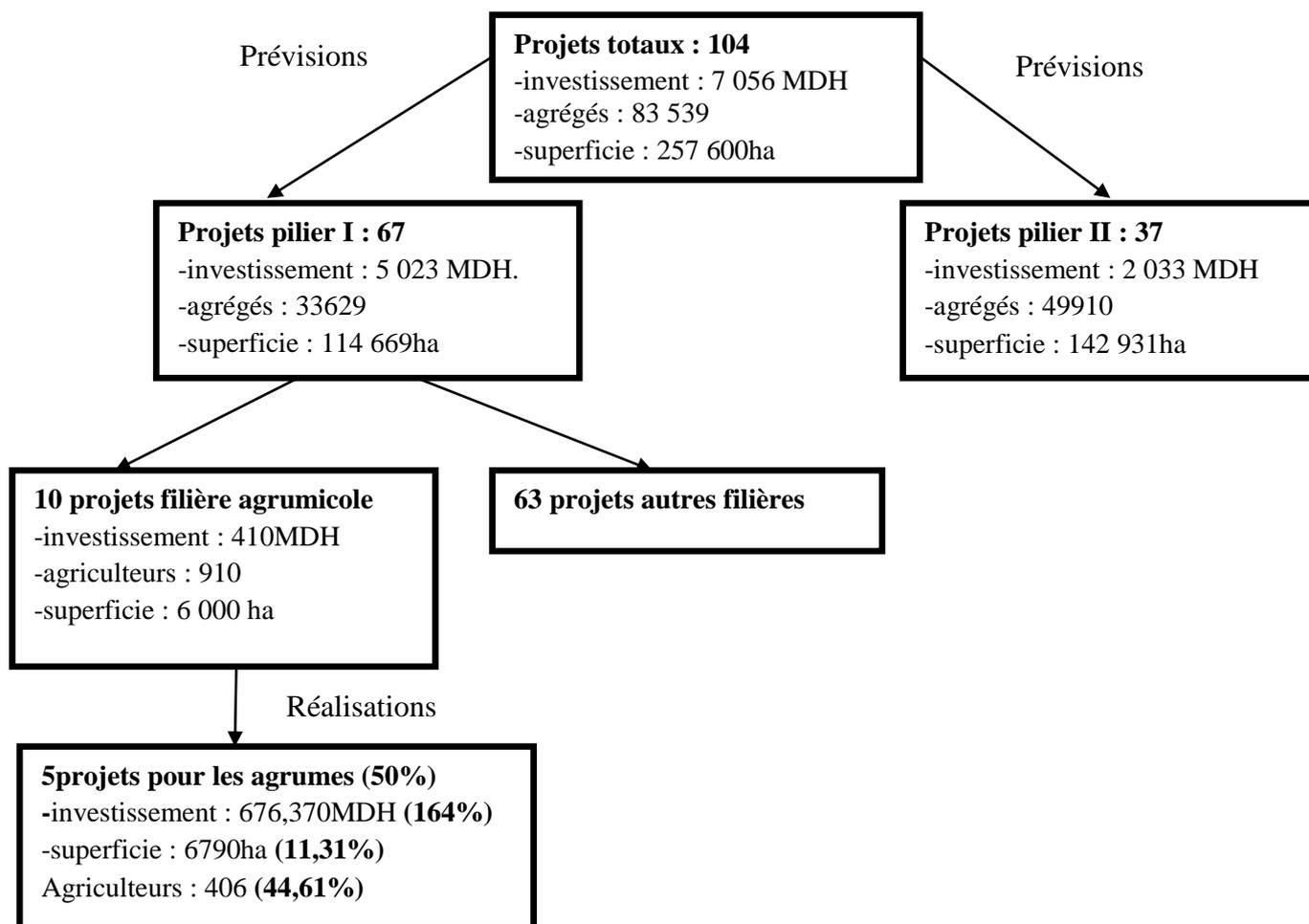


Figure 30. Situation globale des projets pilier I pour les agrumes dans Haouz.

Cinq (5) projets sont lancés portant sur la valorisation et le développement de la production agrumicole dans la région, avec un investissement global de 676,37 MDH. Malgré que la région présente une modeste production d'agrumes par rapport aux autres régions productrices, le niveau de lancement des projets dans la région de Haouz reste satisfaisant.

## Synthèse des résultats

Ce travail s'est fixé pour objectif la mise au point de l'état d'avancement des projets prévus dans le cadre du plan Maroc vert pour la filière agrumicole. Ainsi, de plus de 80 projets prévus pour la filière, avec un portefeuille de 9 milliard de DH, 46 ont été réalisés à jour. Ils ont demandé un investissement de 6,161 Milliards de DH. Les projets sont en majorité des projets d'agrégation visant l'amélioration de la production et la valorisation du produit par la création de nouveaux vergers et la rationalisation des vergers existants.

C'est au niveau de la région de Sous massa Draa que l'on a enregistré le meilleur niveau de réalisation physique par rapport aux prévisions avec 150% avec un investissement global de 2,39 milliards de DH. L'état prend en charge 35% de ces investissements à travers les incitations dans le cadre du fond de développement agricole (FDA) et la réalisation des équipements externes par PNEEI en grande hydraulique. De grands projets sont réalisés au niveau de cette grande région productrice d'agrumes (48% de la production nationale) et qui occupe la première en matière d'exportation (62% des exportations nationales). Ensuite on trouve la région de Gharb qui à son tour présente un niveau de réalisation satisfaisant (26/51) la plupart des projets (22 projets) sont des projets individuels pris en charge par des grands investisseurs les autres sont des projets d'agrégation autour des stations de conditionnement ou nucleus farm (l'exploitation noyau). Pour la région de Tadla Azilal, on constate la domination des projets qui portent sur les filière spécifiques de la région notamment la filière oléicole On note toutefois la réalisation de 6 projets sur 10 initialement prévus pour la filière agrumicole. Plus de la moitié des investissements sera financée par des investisseurs privés alors que l'état prend en charge 32% des investissements. La région de Haouz, et malgré la faible part qu'elle présente au niveau de la superficie agrumicole nationale (7,3%) on remarque une réalisation satisfaisante de projets (5/10) par rapport à l'oriental qui, malgré les exportations importantes d'agrumes, présente un niveau de réalisation faible, seulement 3 projets ont été lancés.

Les figures ci-dessous suivants présentent des comparaisons entre les prévisions et les réalisations des : projets, investissements, agrégés et superficies au niveau des différentes régions.

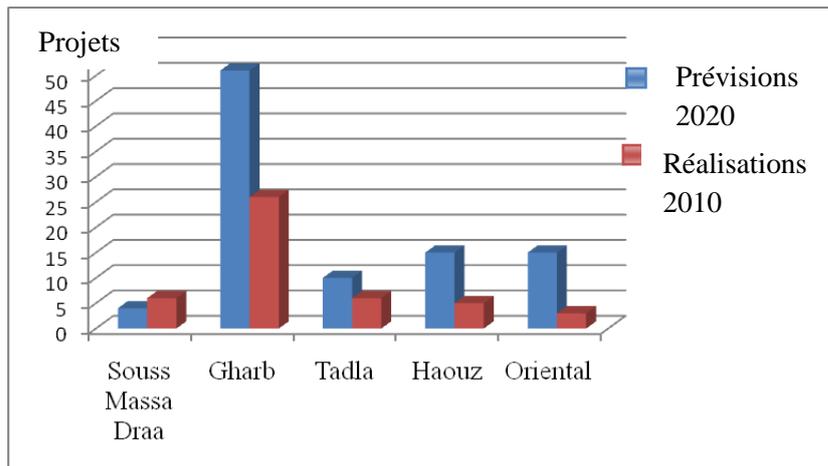


Figure 31. Comparaison entre les projets prévus et réalisés

La région de Gharb présente le grand nombre des projets aussi bien sur le plan de réalisation que de prévisions. Pour la région de Sous Massa Draa un taux de 150% marque la réalisation des projets alors que pour les régions de Tadla, Haouz et l'oriental on remarque une réalisation modeste des projets

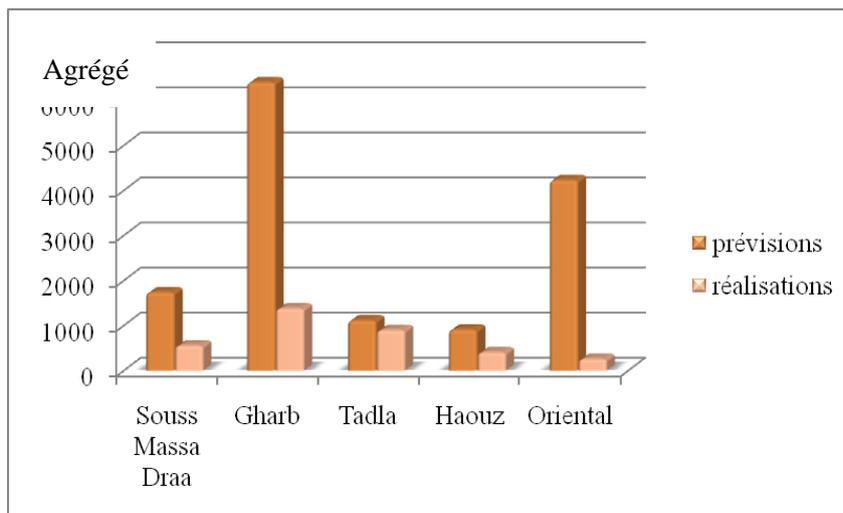


Figure 32.comparaison entre les agrégés prévus et réalisés

On remarque que la majorité des agrégés impliqués sont au niveau de la région de Gharb.

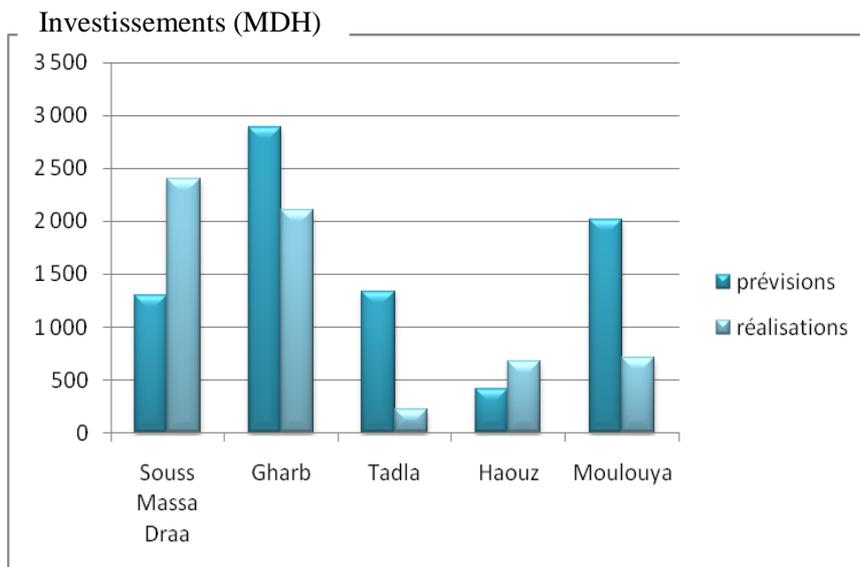


Figure 33.comparaison entre les investissements prévus et réalisés

La région de Sous Massa Draa détient la grande part des investissements réalisés suivi par Gharb, les 3projets réalisés au niveau de la région de Moulouya ont demandé un investissement important.

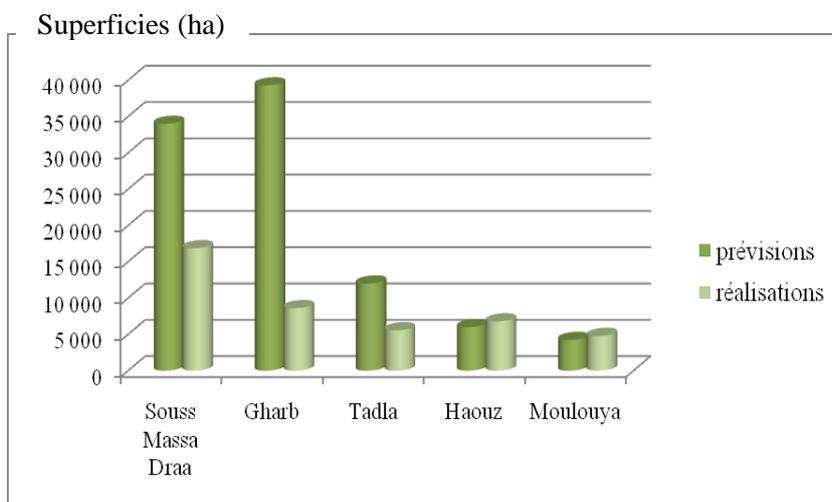


Figure 34. Comparaison entre les superficies prévues et réalisées

La figure ci-dessus montre que la les projets réalisés au niveau de la région de Gharb et Sous Massa Draa ont touché une grande superficie par rapport aux autre régions.

## Conclusion générale et recommandations

D'après ce qui est présenté, un retard a marqué le lancement des projets du plan Maroc vert. C'est qu'à partir de 2010 que les projets commencent à se concrétiser due essentiellement aux problèmes liés au financement à savoir une faible participation du système bancaire et la faiblesse du tissu de l'agro-industrie aussi le manque d'organisation et de l'interprofession jouent un rôle important dans ce retard on ajoute la réticence des agriculteurs. Pour la filière agrumicole, le niveau de réalisation des projets lancés reste satisfaisant. Après son lancement, le PMV a connu des progrès au niveau des projets prévus ; plus que 80 projets sont prévus à ce jour pour la filière agrumicole dont 42 sont lancés et qui ont demandé un investissement global de 6,1milliards de DH alors que l'investissement prévus d'ici 2020 était de 9milliards de DH.la région de Gharb détienne la plupart des projets démarrés (26projets), la région a connu des améliorations au niveau des projets prévus, maintenant 51 projets sont prévus pour la filière alors que seulement 15ont été prévus au départ.les projets réalisés nécessitaient un cout de 2,1milliards de DH contre 2,8milliards de DH prévus initialement. La région de Sous Massa Draa qui se considère la première région ou les projets ont eu lieu (juin 2010), les 6projets réalisés présentaient un investissement de 2,39milliards de DH (1,3 milliards de DH prévus). Les niveaux de réalisations des projets dans les régions Haouz et Tadla Azilal, et qui sont respectivement 5/10 et 6/15, reste satisfaisant par rapport l'Oriental qui malgré les importantes exportations des grumes et l'importance des exportations, le niveau de réalisation des projets reste faible seulement 3projets qui sont réalisés mais présentant un montant d'investissement important.

En général, le nombre de projets lancés reste satisfaisant, surtout que leur concrétisations n'a lieu qu'à partir de 2010, par rapport aux prévisions 2020, néanmoins le rythme de réalisations physiques est un peu lente, ce qui nous permis de dire qu'il est encore tôt pour parler des résultats et d'impact du Plan Maroc vert pour le secteur agrumicole au Maroc.

Au terme de ce travail, nous proposons les recommandations suivantes :

-Les systèmes d'incitations et aides financières nouvellement instaurés doivent inciter les professionnels à faire appel à un encadrement de qualité et à entamer la recherche de développement dans un cadre contractuel entre les interprofessions et les Institutions de recherche.

-Rehausser le niveau d'encadrement des petits agriculteurs (base de production d'agrumes au Maroc) ainsi que Développer la sous-traitance dans la formation des agrumiculteurs ou leurs fils

-Exiger dans le cadre de l'agrégation et du partenariat public privé de rendre obligatoire le rôle d'encadrement assuré par les agrégateurs qui doivent engager les compétences requises.

-Renforcer la capacité d'investissement par l'implication d'autres sources de financement comme l'encouragement de la participation bancaire pour une réalisation plus rapide des projets aussi faciliter les démarches administratives pour l'obtention des subventions.

## Liste bibliographique

- Anonyme1 ; 2009 ; plan agricole régional Sous Massa Draa
- Anonyme 2; 2009 ; plan agricole régional Oriental
- Anonyme3 ; 2009 ; plan agricole Haouz
- Anonyme4 ; 2009 ; plan agricole Tadla Azilal
- Anonyme5 ; 2009 ; plan agricole régional Gharb
- Anonyme 6; agriculture et business intégrée ; 2005
- AIT KADIM ; LEMSSEFET.A ; 2009 ; plan Maroc vert : de nouvelles frontières pour la finance agricoles
- ChRICHE.F ; 2009 ; Plan Maroc vert
- ADA ; 2009
- DDFV ; 2010
- DDFV ; 2006 ; recensement général 2006
- DDFV ; 2004 ; situation de la filière agrumicole marocaine
- DIHMANI.Y ; 2003 ; la commercialisation des agrumes et primeurs du MAROC sur les marchés de l'union européenne
- EACCE ; 2010 rapport sur les exportations d'agrumes
- MADRPM /DPV ; 2007
- MADRPM ; 2008 ; contrat programme de la filière agrumes signée entre le gouvernement et l'interprofession agrumicole
- ORMVA Sous Massa Draa ; 2010
- ORMVA Oriental ; 2010
- ORMVA Tadla Azilal ; 2010
- ORMVA Gharb ; 2010

ORMVA Haouz ; 2010

PASSOULE .V : 2009 ; filière primeurs et agrumes dans la région de Sous Massa Draa : valorisation de l'eau et compétitivité

THIAM.N ; 2010 ; contribution à l'élaboration d'un plan de suivi-évaluation pour les politiques filières agrumes et lait du Plan Maroc vert

# **Annexes**

**Annexe 1 : comparaison des niveaux de réalisations des projets entre les régions**

		Sous Massa Draa		Gharb		Tadla Azilal		Haouz		Moulouya		Total	
		prévisions	réalisations	prévisions	réalisations	prévisions	réalisations	prévisions	réalisations	prévisions	réalisations	pré	réal
Projets		4	6	51	26	10	6	10	5	15	3	95	46
Investissements(MDH)		1302	2398,5	2884	2102	1334,11	216,22	410	676,37	2015	708,25	7945	6101,3
Agrégés		1738	557	6 400	1380	1115	900	910	406	4214	260	14377	3503
Superficie		34 000	16 870	39 300	8620	12 000	5 570	6 000	6 790	4230	4780	95530	42630
Source de financement	Etat	35%		37%		32%		25%		63%		-	
	Privé	65%		63%		68%		75%		37%		-	

**Annexe 2 : production et exportation d'agrumes par variétés (évolution sur 5ans)**

Variété	Production								Exportation							
	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09
<b>Petits fruits</b>	<b>405700</b>	<b>478 500</b>	<b>408 000</b>	<b>463 400</b>	<b>454 0503</b>	<b>535 400</b>	<b>470 600</b>	<b>522 000</b>	<b>189 490</b>	<b>208 340</b>	<b>199 030</b>	<b>252 716</b>	<b>263 292</b>	<b>316 436</b>	272 155	293 509
Clémentine	286 000	349000	300 100	331 000	333 500	355 500	337 000	353 000	122 000	138 900	142 520	170 107	190 190	<b>200 834</b>	184 041	180 668
Ortanique	31 300	15100	19 500	16 000	17 700	19 100	14 000	15 000	13 250	5 680	8 810	8 435	10 730	<b>8 186</b>	10 435	8 090
Nour	54 600	69 800	54 000	83 250	72 500	124 500	82 000	118 000	39 660	47 550	36 750	63 313	48 160	<b>91 930</b>	59 907	86 671
Nova	9 200	14500	9 800	13 500	13 500	15 500	16 000	14 500	5 260	6 060	1 890	3 943	3 780	<b>3 240</b>	6 041	4 832
Montréal	7 700	6000	6 100	3 000	0	0	0	0	0	0	400	300	0	<b>0</b>	0	0
Fortune	800	1800	1 100	1 000	1000	1 100	900	0	610	880	430	410	24	<b>0</b>	0	0
Nadorcott	9 600	12800	12 000	14 150	15000	17 800	19 000	21 500	6 740	7 420	7 370	6 000	9 920	<b>11 620</b>	11 731	13 248
Autres	6 500	9500	5 400	1 500	850	1 900	1 700	0	1970	1 670	860	208	488	<b>626</b>	0	0
<b>Oranges</b>	<b>736 300</b>	<b>826000</b>	<b>723 600</b>	<b>857 000</b>	<b>811 250</b>	<b>750 000</b>	<b>767 400</b>	<b>758 000</b>	<b>240 540</b>	<b>274 660</b>	<b>237 355</b>	<b>237 355</b>	<b>279 320</b>	<b>266 551</b>	310 133	189 640
Maroc Late	386 500	468000	397 000	463 000	440 000	382 000	413 000	390 000	153 300	174 120	176 820	135 738	187 530	<b>163 389</b>	192 344	106 055
Navel	227 000	226500	220 000	249 000	227 000	212 000	189 000	225 000	31 900	35 560	13 490	35 724	20 170	<b>30 275</b>	29 047	25 732
Sanguines	47 300	53200	45 100	55 000	61 200	65 500	71 400	64 500	27 080	33 330	22 800	32 241	38 460	<b>39 400</b>	43 200	30 527
Salustiana	41 700	44300	37 500	54 000	45 500	52 000	46 000	35 500	27 830	31 170	24 080	29 530	29 530	<b>31 880</b>	28 146	19 269
Autres	31 500	36000	24 500	30 000	27 050	29 500	35 000	43 000	430	480	330	535	490	<b>1 607</b>	14 477	8 057

**Annexe 3.**production et exportation des agrumes par variété et par région. Campagne 2008/2009

Variété	Sous Massa		Oriental		Marrakech		Tadla		Gharb		Total	
	Prod(t)	Expo(t)	Prod(t)	Expor(t)	Prod(t)	Expor(t)	Prod(t)	Expor(t)	Prod(t)	Expor(t)	Prod(t)	Expor(t)
Petits fruits	<b>288 500</b>	<b>191 881</b>	<b>121 000</b>	<b>57 518</b>	<b>36 000</b>	<b>20 759</b>	<b>37 000</b>	<b>20 752</b>	<b>39 500</b>	<b>2 599</b>	<b>522 000</b>	<b>293 509</b>
Clémentines	170 000	105 404	115 000	53 394	8 000	4 028	30 000	16 309	30 000	1 533	353 000	180 668
Nour	100 000	74 157	5 000	3 698	8 000	5 644	4 000	2 940	1 000	232	118 000	86 671
Ortanique	10 000	6 567	1000	426	1 000	0	2 000	1 040	1 000	57	15 000	8 090
Nova	5 500	3 753			2 000	571	1 000	463	6 000	45	14 500	4 832
Nadorcott	3 000	2 000			17 000	10 516	0	0	1 500	732	21 500	13 248
Oranges	<b>270 000</b>	<b>112 141</b>	<b>88 500</b>	<b>11 113</b>	<b>28 500</b>	<b>4 706</b>	<b>132 000</b>	<b>40 497</b>	<b>238 000</b>	<b>20 334</b>	<b>757 000</b>	<b>189 640</b>
Navels	55 000	14 487	80 000	1 140	10 000	1 134	40 000	8 382	40 000	589	225 000	25 732
Salustiana	25 000	16 167	500	54	2 000	320	5 000	2 315	3 000	413	35 500	19 269
Sanguines	15 000	10 714	2 000	9 092	500	0	12 000	5 947	35 000	4 774	64 500	30 527
Maroc Late	160 000	65 314	5 000	827	10 000	2 069	65 000	23 287	150 000	14 558	390 000	106 055
Autres	15 000	5 459	1 000	0	6 000	1 183	10 000	566	10 000	0	42 000	8 057
<b>Total</b>	<b>558 500</b>	<b>304 022</b>	<b>209 500</b>	<b>68 631</b>	<b>64 500</b>	<b>25 464</b>	<b>169 000</b>	<b>61 249</b>	<b>277 500</b>	<b>22 933</b>	<b>1279000</b>	<b>483 149</b>

**Annexe 4.** Evolution des exportations d'agrumes par marché

	1990/00	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	Moy05-09
UE											
France	83 900	63 520	64 000	55 500	53 600	29 059	45 170	33 078	40 275	34 360	36 388
Allemagne	39 700	15 400	15 600	12 770	5 720	5 623	7 022	6 265	6 059	5 488	6 291
Angleterre	60 500	39 650	40 600	54 740	49 700	50 866	51 809	43 909	48 507	38 424	46 703
Hollande	60 600	65 340	59 600	71 600	80 700	31 105	108 056	79 382	99 054	73 076	88 735
Belgique	30 700	12 140	30 300	30 730	27 820	51 881	399	697	638	1 538	11 030
Suede	28 400	10 000	13 800	7 470	12 930	8 336	13 064	11 729	10 199	13 247	11 315
Finlande	13 800	9 100	9 700	9 290	8 000	5 979	5 862	5 929	2 415	3 502	4 737
Utuanie		0	0	0	2 220	14 670	18 171	16 299	12 725	9 127	14 198
Pologne	20 800	2 900	1 300	1 020	60	5 695	2 985	42	2 852	6 200	3 555
Autre	4800	21 250	3 500	9 580	11 830	5 963	1 662	19 232	19 323	2 815	6 543
Total UE	343 200	230 300	238 400	252 700	252 580	264 177	254 200	399 283	242 047	187 775	229 496

## Annexe 5.fiche d'entretien

- ✓ non et Prénom
- ✓ cercle, commune, Douar
- ✓ SAU
- ✓ Statut foncier de la terre
- ✓ assolement, irrigation et variétés pratiquées
- ✓ Agrégateur, et en quoi de manifeste sa tache
- ✓ contrat : condition, durée.
- ✓ temps entre signature de contrat et début de réalisation du projet
- ✓ date ou les travaux ont commencé
- ✓ état d'avancement du projet
- ✓ impression vis-à-vis l'agrégation et plan Maroc vert en général
  - Satisfait : - oui -non
  - Si oui quelles sont les raisons
  - Si non quelles sont les raisons
- ✓ problèmes rencontrés
- ✓ suggestions de solutions

## ملخص

يعتبر المغرب من بين اكبر الدول المصدرة للحمضيات. تحتل الحمضيات 95 920 هكتار تضمن انتاج سنوي متوسط بقيمة 1.624.026 طن. التي يصدر منها 438.149 طن. هته الصادرات تولد ما يقارب 4,5 الى 5 مليار درهم سنويا . تزرع الحمضيات في المناطق التالية :سوس ماسة درعة, مولوية, الغرب, الحوز, تادلة. القطاع هو من بين القطاعات الرائدة في مخطط المغرب الأخضر. تطوير قطاع الحمضيات واحد من اهداف استراتيجية مخطط المغرب الاخضر في المناطق المنتجة الرئيسية من خلال المخططات الزراعية الإقليمية. هذه الأخيرة تشمل مشاريع تحسين وتطوير الحمضيات. الدراسة الحالية تهدف إلى جعل التركيز على وضعية تقدم هذه المشاريع. أجرينا مقارنة بين توقعات مخطط المغرب الأخضر ومستوى إنجاز المشاريع لهذا القطاع . من هذا التحليل حددنا القيود التي تمنع أو تبطئ وتيرة الإنجازات. وهكذا تم التخطيط لأكثر من 80 مشروعاً للقطاع في عام 2020 على المستوى الوطني لاستثمار مجموعه 9 مليارات درهم. حتى الآن اطلق 46 مشروع باستثمار 6,16 مليار درهم وتتوزع بين المناطق المنتجة تحقيق معدل 50 % . في منطقة غرب شنت معظم المشاريع (26 أصل من مشروعاً 51) تليها منطقة سوس ماسة درع ، المنطقة المصدرة الأولى ، حيث مستوى التنفيذ هو 150% ثم منطقة تادلة مع 6 / 10 والتي على الرغم من صغر مساحة الحمضيات , هذا المستوى من تنفيذ المشاريع يبقى مقبول (05/15) . المنطقة الشرقية تحتل المرتبة الأخيرة حيث تم تحقيق فقط من 3 مشروع 15. صناعة الحمضيات مشروع مهم في مخطط المغرب الأخضر سواء من حيث الاستثمار أو عدد الفلاحين المدمجين الإجمالي. وثيرة انجاز هته المشاريع تختلف من منطقة لأخرى لها علاقة بصعوبات مادية وتردد المزارعين في تقبل هذه الاستراتيجية .

الكلمات المفتاح : مخطط المغرب الأخضر, قطاع الحمضيات , المشاريع المبرمجة, المشاريع المنجزة,

استثمار,

مشروع نهاية الدراسات لنيل دبلوم مهندس في الزراعة  
تخصص تسيير الإنتاج النباتي و البيئي

مكانة قطاع الحوامض في استراتيجية مخطط المغرب الأخضر:  
الوضعية الراهنة، المشاريع المتوقعة و مستوى تقدم إنجازها

قدم للعموم ونوقش من طرف

جلال هند

أمام اللجنة المكونة من:

رئيس معهد الحسن الثاني للزراعة و البيطرة

الأستاذ العياشي الصحار

مقرر معهد الحسن الثاني للزراعة و البيطرة

الأستاذ أحمد ماحو

ممتحن معهد الحسن الثاني للزراعة و البيطرة

الأستاذ سي بناصر العلوي

ممتحن م.و.س.ص.م.غ

السيد بو عبد الله محمد

شتنبر 2011